LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 39 Saint-Boniface, du 9 janvier au 15 janvier 1987



Saint-Boniface place boursière!

Daniel Tougas vous donne tous les tuyaux en page 13.

La tradition reprend à Saint-Pierre-Jolys

Les Rois mages posent leur bagage

Deux fois n'est pas coutume. Mais il semble bien que la tradition de la Fête des rois commence à reprendre à Saint-Pierre-Jolys la place qu'elle a perdue voilà bien longtemps.

Normalement, la Fête des rois se tient le 6 janvier. Pour des raisons évidentes de calendrier, le comité du musée de Saint-Pierre a repoussé l'événement jusqu'au samedi 10 janvier.

«La Fête des rois, c'est une tradition typiquement canadienne-française. Ça terminait la période des fêtes. Après les rois, on ne se souhaitait plus la bonne année», explique Armand Desharnais, le président du comité du musée.

«Dans mon jeune temps, on fêtait les rois. À ma connaissance, c'était assez répandu dans les villages canadiens-français. On était en famille, ou en famille agrandie. Un objet quelconque dur était mis dans le gâteau. La personne qui trouvait l'objet était sacré roi, ou reine, et se choisissait un conjoint ou une conjointe.»

Et pour la journée, tout le monde devait se plier aux caprices du souverain ou de la souveraine. «Si le roi prend un verre, tout le monde prend un verre; si la reine se lève, il faut aussi se lever; si le roi embrasse la reine, il faut aussi embrasser sa compagne. Ça crée une ambiance!»

Pour la deuxième année de suite, la bonne humeur règnera donc à Saint-Pierre-Jolys à l'occasion d'une Fête des rois remise à l'honneur. L'an dernier, 150 personnes ont payé 50$ pour s'amuser et permettre au comité du musée de prélever 5 000$.

«C'est bien sûr une occasion de ramasser des fonds, note Armand Desharnais. Mais l'idée première, c'est de faire revivre une tradition. C'est définitivement ça qui était dans l'esprit des gens qui sont venus l'année dernière. Les anciens, ça les fait vibrer de revivre cette tradition».

Le comité du musée escompte la présence de quelque 200 convives. Le prix de la soirée a été fixé à 30$, parce que «le besoin d'argent est moins urgent». (*) Toutes les personnes présentes obtiendront en prime une carte de membre valant 10$.

La cabane en avril

La carte de membre donnera le privilège de visiter gratuitement l'ancien couvent reconverti en musée lorsqu'il ouvrira ses portes. Aussi, les membres pourront participer à l'élection du conseil d'administration et recevront un bulletin pour les tenir informés des derniers développements touchant les activités du comité.

Déjà, il est acquis que le comité du musée organisera une cabane à sucre, vraisemblablement au mois d'avril si la température et les érables coopèrent. La cabane à sucre, faut-il l'ajouter, étant une autre de ces traditions canadiennes-françaises que le monde de Saint-Pierre-Jolys fait revivre depuis quelques années.

Bernard BOCQUEL

(*) *Les billets sont encore disponibles au Centre culturel franco-manitobain, ainsi qu'auprès des commerçants de Saint-Pierre-Jolys.*

On est content de vous revoir pour une autre année!



Le remplissage des uns fait le bonheur des autres

Pas facile de faire plaisir à tout le monde. Les journalistes de La Liberté, qui ont la charge de présenter un contenu aussi varié que possible pour intéresser toute la population francophone, en savent quelque chose.

La nature humaine étant ce qu'elle est, vous ne serez pas surpris d'apprendre que nous recevons généralement plus de critiques que de bons commentaires. C'est un état de fait que les journalistes de **La Liberté**, comme ceux des autres journaux, ont parfaitement appris à accepter.

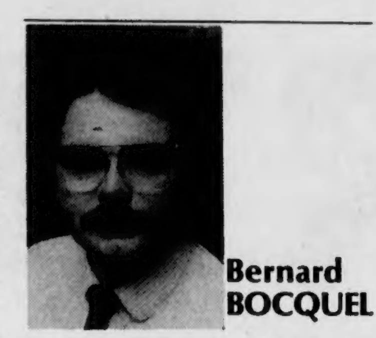
Un journaliste, (*c'est le métier qui l'exige*), est continuellement amené à faire des choix, à prendre des décisions. Ce sont ces choix qui font l'objet de discussions.

Un des récents choix que nous avons fait, c'est de proposer aux lecteurs et lectrices la possibilité de partager des problèmes. C'est à Joanne Brien que nous avons confié la tâche de suggérer des pistes aux personnes voulant qu'on leur prête une oreille attentive. Cette chronique s'appellera **En toute liberté**.

Comme nous l'avons amplement expliqué en présentant l'initiative, il ne s'agit pas de lancer un classique «courrier du coeur», mais de donner l'occasion à des personnes, qui en sentiraient le besoin, d'exprimer leurs préoccupations du moment.

Certaines personnes ont réagi favorablement à l'idée (*mais n'ont pas de problèmes à partager...*), d'autres ont rejeté **En toute liberté**. «De grâce, pas de courrier du coeur!» implore «une abonnée» qui a tenu à rester anonyme.

«Offrez-nous plutôt quelque chose pour l'esprit. Cela ferait une utile diversion à l'avalanche de photos, de nouvelles du sport (*après coup*), d'annonces de cinéma et autre remplissage dont notre journal est envahi».



Bernard BOCQUEL

Il en faut pour tout le monde, non?

Comme l'abonnée qui a exprimé son opinion n'a pas ajouté qu'elle comptait ne pas renouveler son abonnement, on peut raisonnablement spéculer qu'elle trouve quand même quelque chose à son goût. Suffisamment, en tout cas, pour justifier, à ses yeux, de payer 41 cents par semaine.

On est aussi content de savoir que les abonné(e)s qui trouvent que le contenu du journal est «bien trop intellectuel», «pas assez de la campagne», «rempli de mots à une piastre et cinquante», en ont, eux aussi, quand même pour leur argent.

Pour les journalistes de **La Liberté**, qui tentent de concilier ces deux aspirations fondamentalement opposées, cela fait tout de même du bien de savoir que les abonné(e)s, en règle générale, font preuve de tolérance. Pour des gens habitués à vivre en minoritaires, donc qui exigent la tolérance d'autrui, c'est quand même un minimum.

En fait, le seul aspect de la lettre de Madame X dur à avaler, c'est le sempiternel refrain que La Liberté publie des nouvelles «après coup». C'était pas facile d'annoncer la réélection de Howard Pawley avant le 18 mars 1986. Même le Free Press a dû attendre le 19 mars pour publier les résultats du vote.

La Liberté est un hebdomadaire et elle ne peut tout de même pas s'excuser chaque semaine de ne publier que le vendredi. La clé réside dans la manière d'aborder la nouvelle.

Ainsi, pour prendre le seul exemple du sport, jamais, au grand jamais vous avez pu lire des phrases du genre: «Et à deux minutes de la fin, il a marqué un but». Le traitement du hockey dans **La Liberté** est entièrement différent. Tous les amateurs de hockey savent que André Brin connaît la Ligue nationale et que Lucien Chaput trouve toujours le bon angle pour aborder le hockey régional.

Le remplissage des uns fait le bonheur des autres. Répétons-le: le souci premier des journalistes de **La Liberté**, c'est le respect de tous les lecteurs.

Entre eux, les abonné(e)s doivent se témoigner le même respect. Car il ne faut pas se faire d'illusion: non seulement le lectorat de **La Liberté** n'est pas homogène, mais il le sera de moins en moins.

LETTRE

À tout prix

M. le Rédacteur,

Félicitations à M. Al Mackling de tenir bon en voulant tenir les magasins fermés le dimanche.

Le Jour du Seigneur doit être respecté à tout prix.

Continuez votre bon travail; bon retour au Père Blanchette et ses articles. Votre numéro de Noël est vraiment apprécié.

Laurette Désorcy
La Broquerie
décembre 1986




Monsieur Louis Paquin, directeur général du Festival du Voyageur Inc., est heureux de présenter son équipe de coordonnateurs pour la prochaine édition du Festival.

Il s'agit, tels qu'apparaissant sur la photo, dans l'ordre habituel, de **Robert Roy** (contremaître du parc), **Madeleine Brunelle** (socio-culturel), **Lawrie Thibert** (sports), **Suzanne Brémault** (réception), **Gary Tessier** (activités), **Joëlle Brémault** (programmation-parc), **Denis Lavergne** (artisanat et parc) et **Rolande Kirouac-Kendall** (programme scolaire). **Rose-Marie David**, bien que n'apparaissant pas sur la photo, vient compléter l'équipe au poste d'assistante aux coordonnateurs.

Le Festival du Voyageur Inc. est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs du début de la colonie.



50e

Félicitations à nos chers parents et grandparents, M. et Mme Jean et Marie Delannoy (née Coulombe) en l'honneur de leur 50e anniversaire de mariage le 29 décembre 1986. Vos enfants et petits-enfants vous souhaitent beaucoup de santé, paix et bonheur!

Une célébration leur fut organisée le 11 novembre 1986 commençant par une messe où ils s'échangèrent des alliances suivie ensuite par un souper et une danse au Club LaVérendrye.

Jean et Marie tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui ont bravé les effets de la tempête pour venir célébrer avec eux ce joyeux cinquantième. Un chaleureux merci aussi pour toutes les cartes et les bons souhaits.

1987 une année-clé?

Comme le voulait la tradition, les journalistes de tous poils et de tous bords ont échangé leur machine à écrire pour leur boule de cristal. C'était à qui se flatterait de proposer en pature les prédictions les plus sûres pour 1987.

Une seule exception notoire: Jeffrey Simpson, le chroniqueur politique du Globe and Mail. Sa première chronique de l'année, intitulée Mea culpa 86 se terminait ainsi: «Resolutions for 1987? Write better. Make fewer predictions». Une conclusion qui donne un côté très sérieux à Simpson. Un seul problème: il avait pris **exactement** la même résolution pour 1986.

La Liberté n'a pas l'habitude de se lancer dans des prédictions. Par principe. De toute façon, quelle gloire pourrions-nous en tirer? Il n'y a rien de plus prévisible que les événements qui marquent la francophonie manitobaine d'année en année.

Prenez le Festival du Voyageur en février. Joie de vivre garantie.

Prenez l'assemblée annuelle de la SFM en mars. Ces dernières années, la participation devenait de plus en plus faible. Mais il y aura une remontée spectaculaire cette fois, puisque l'avenir de La Liberté sera à nouveau sur le tapis.

Prenez les États généraux de la francophonie en novembre. Cette réunion de réflexion sur l'avenir de la communauté se discute plus ou moins activement dans les cercles d'initiés depuis une couple d'années. Les États généraux auraient d'ailleurs dû se tenir en novembre 86. C'est pourquoi on peut annoncer avec certitude qu'ils se dérouleront ce coup-ci, car un autre report discréditerait toute l'affaire une fois pour toutes.

ÉDITORIAL

Maintenant, il serait présomptueux de tenter de prédire quel sera le contenu de ces États généraux. La chose, semble-t-il, n'étant pas encore totalement claire dans l'esprit des personnes ayant accepté de siéger au comité chargé de la préparation de l'événement.

Cependant, si tout le brassage autour des États généraux incite de nouvelles personnes à s'impliquer pour redynamiser le leadership de la francophonie, 87 pourrait bien devenir une année-clé.

Pour sa part, La Liberté vous garantit une couverture aussi complète que possible des développements qui auront lieu dans la francophonie. Mais ça aussi, vous le saviez déjà.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



C'est prévu pour cette année: une rencontre entre le président argentin Alfonsin et la Dame de Fer. Sujet: Les Falklands/Malouines. Même si le ton devrait rester calme, des étincelles sont toujours possibles...

VIE SOCIALE

Naissance

Margot Renée Saltis, fille de Donald Saltis et de Rachelle Ouimet de St-Vital, née le 27 décembre 1986. Les grands-parents sont Ivan et Rose Saltis de Saint-Boniface et Michel et Eveline Ouimet de Saint-Boniface.

Baptêmes

Marie-Claude Ferré, fils de Lionel Ferré et de Julie Mongeon de Saint-Boniface, née le 19 novembre 1986, baptisée le 26 décembre en l'église du Précieux-Sang. Les grands-parents sont M. et Mme André Mongeon de Montréal (Québec) et M. et Mme Marcel Ferré de Saint-Norbert. Le parrain est Daniel Fourneau et la marraine, Roseline Ferré.

En la Cathédrale de Saint-Boniface: Sylvain Lother, fils de Curtiss et de Marie-France Lother; **Matthieu Desrochers,** fils de Rachelle Desrochers; **Lynne Daigneault,** fille de Marcel et de Velma Daigneault; **Rhéline Bisson,** fille de Louise Bisson; **Élise Gratton,** fille de Gilles et de Gisèle Gratton; **Paul Girouard,** fils de Phillip et de Line Girouard.

Mariage

Daniel Fourneau et **Roseline Ferré,** le 27 décembre 1986, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Décès

Marie Cyr (née Grouette), épouse de feu Abraham Cyr, anciennement de Sainte-Anne-des-Chênes, de Winnipeg, décédée le 4 janvier à l'âge de 95 ans.

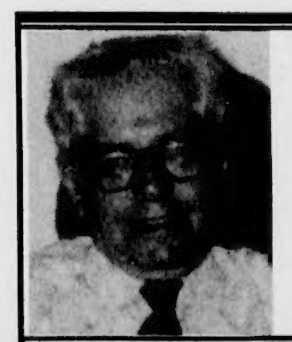
André Vigier, de Saint-Boniface, décédé le 26 décembre à l'âge de 43 ans.

Maurice Mondor, époux d'Anne Mondor, de Sainte-Anne-des-Chênes, décédé le 30 décembre à l'âge de 49 ans.

François Aimé Muller, époux de Rose (née Mousseau), de Saint-Boniface, décédé le 30 décembre à l'âge de 74 ans.

Marie-Rosalie Beaulieu, épouse de feu Charles Beaulieu, de Saint-Boniface, décédée le 3 janvier à l'âge de 99 ans.

Marie-Ange Clavin (née Turenne), de Saint-Boniface, décédée le 31 décembre à l'âge de 79 ans.



Joyeux
80e anniversaire
à
Monsieur Adrien Charbonneau
Albertine, André et Dora

LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Daniel TOUGAS
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR
Denis ST. JEAN
René LANTHIER
Secrétaire-compatable:
Francine LABOSSIÈRE
Secrétaire relationniste:
Jacqueline CHAPUT
Développement des photos:
Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

À Saint-Jean-Baptiste, l'ouverture d'un nouveau magasin coopératif

Le juste et l'équitable

Lucien Beaudette est catégorique: «Le magasin coopératif de Saint-Jean-Baptiste et, plus largement, le mouvement coopératif, ont contribué à élever le niveau de vie de la population. Les gens se sont mutuellement épaulés pour y parvenir.»

Lucien Beaudette a consacré 65 années à la coopération (c'est comme s'il était entré dans le mouvement dès le berceau puisqu'il a aujourd'hui 65 ans), si on cumule les années passées au magasin ou à l'élévateur à grain ou encore à la Caisse populaire. Ce coopérateur est donc d'accord avec **La Liberté et le Patriote** du 6 décembre 63 lorsqu'elle titrait: «Un nouveau magasin coop à Saint-Jean-Baptiste: signe évident d'un réel progrès économique».

Celui qui a siégé plus de 34 ans au comité de direction du magasin, qui en était le président dans les années 60, se souvient de la satisfaction des clients qui allaient dorénavant magasiner dans une boutique neuve et attirante.

«L'ouverture du nouveau magasin a encouragé les membres à venir, et a attiré beaucoup de nouveaux sociétaires», indique Lucien Beaudete.

C'ÉTAIT LES 60

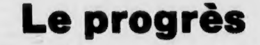
À l'époque, dans son allocution de bienvenue lors de l'inauguration, il affirmait que l'ouverture du nouveau magasin «comblait un besoin de première nécessité».

Albert Sabourin, membre du comité de direction d'alors, précise, dans un historique sur les 25 premières années de la coopérative de Saint-Jean-Baptiste: «En 1962, notre commerce augmentait toujours et nous manquions de place pour notre inventaire. Nous en avions à plusieurs endroits dans le village. Le contrôle devenait presque impossible.»

La construction du magasin a commencé en juillet. Il a coûté 50 000$ pour la bâtisse et l'ameublement, et environ 25 000$ pour son inventaire. Le bâtiment mesurait 40 pieds de large et 85 pieds de long.

Arthur Vermette, premier orateur à s'exprimer lors de l'inauguration en tant que préfet de la municipalité de Montcalm, situe l'événement dans le contexte commercial de Saint-Jean-Baptiste.

«Après avoir très finement rappelé qu'il se sentait un peu comme 'un membre de l'opposition... commerciale', car lui-même est le propriétaire d'un important magasin général au village,» indique **La Liberté et le Patriote**, Arthur Vermette déclara:



Le progrès

«Grâce à votre magasin moderne, qui s'ajoute à nos autres centres commerciaux, vous aidez à donner à notre rue principale son petit air de rue Portage. Puisse cette contribution aider à garder nos gens chez nous, à faire cesser leur pèlerinage hebdomadaire à Winnipeg chez Eaton ou ailleurs. Oui, que les gens de Saint-Jean-Baptiste, pour le progrès de notre village, fassent leurs achats ici au village où on leur offre automobiles, assurances, épiceries, viande, etc, à bons prix et toujours d'excellente qualité.»

Lucien Beaudette: «C'est la dépression des années 30 qui a favorisé le développement des coopératives tout en rendant les gens plus solidaires entre eux.»

Mais, si la progression régulière et rapide du chiffre de ventes semblait impliquer l'agrandissement de la coopérative de Saint-Jean pour aboutir à l'ouverture du nouveau magasin en 1963, dès l'année suivante les ventes chutèrent, passant de 523 177$ en 1963, à 489 795$ en 1964. Les 5 premiers mois de 1965 se soldèrent par un déficit.

Bref, «on est rentré dans les dettes,» raconte Lucien Beaudette. Les remboursements d'emprunts ont dû être effectués à des taux d'intérêt très élevés.

Albert Sabourin note aussi dans son mémoire: «Nous avons traversé une période économique qui fut très difficile pour nos associations tout comme les autres entreprises. Nous avons été frappés juste au temps qu'on avait tout bâti en neuf: les intérêts montaient et l'argent devenait très rare.»

Dans la seconde moitié de la décennie, les affaires s'améliorent un peu pour la coopérative qui s'associe avec celle de Letellier et sa branche de Dominion City. Elle change de nom en 1968 et s'appelle désormais **Valley Co-op Limited.**

Son équilibre

Cependant, la modernisation des services à Dominion City a, de nouveau, fait plonger la coopérative qui connaît ses premiers déficts en 1968 et 1969. Cette expansion accélérée, pourtant indispensable selon Lucien Beaudette, a conduit la coopérative dans une situation très critique. Elle a fini par s'amalgamer à la coopérative d'Altona en 1970 pour se sortir du gouffre. Et par prendre son nom actuel: **Sun Valley Co-op.**

Toutes ces péripéties n'empêchent pas Lucien Beaudette de croire en la force du mouvement coopératif: «C'est la balance de l'économie, celle qui assure son équilibre. Elle offre à tout le monde le juste et l'équitable. Qui plus est, une coopérative est plus solide qu'une compagnie privée. Le gouvernement n'a pas racheté beaucoup de coopératives...»

Stéphane JARRE

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Livre deux
Marius

Saint-Boniface. Fin de l'été 1985. Voilà Marius, le vieux chum de toujours de Charles-Eugène Langlois, le mari de la «veuve» du 467, rue Jeanne d'Arc. Marius et Charles-Eugène partagent un secret. Mais il semble bien que Marius et Louis Lambert (l'époux de Léonie Lambert, la fille aînée de la «veuve» Marie-Louise Langlois) décédé accidentellement, partagent aussi un secret que le curé de Ferland, M. Morin, essaye de découvrir...

■

Charles-Eugène était disparu à la fin des années 20. Marius Belcourt venait de débuter sa 86e année d'existence. Louis Lambert, mari de Léonie, était mort. Voilà trois données sans lien évident.

Pourtant, si vous étiez assis en face d'Oscar Sabourin à la Tourist un beau samedi après-midi, il vous viendrait sans doute à l'idée qu'il existait bel et bien un lien entre la disparition de Charles-Eugène, le décès de Louis et la visite de Marius à Saint-Boniface.

«Le Louis était-il allé vérifier dans la cache du sous-sol de la Tourist? Avait-il pris la boîte «d'espoir» avec lui?» Ce sont des questions que Marius avait le droit de se poser. Après tout, depuis 1956, Marius conservait de juteux secrets derrière un mur dans la cave de cet hôtel.

Il fallait descendre tout de suite. Frappe Marius, pendant que le fer est chaud. L'employé dans le lobby porte son attention sur Miss Newfoundland. Il ne te remarquera pas. Fais vite. Et s'il t'attrape, tu dis que tu cherches la toilette. Mais vas y, vieux peureux. Dans deux minutes, elle aura terminé son show et tu te retrouveras les mains vides.

«Where you going mister?»

Marius a fait semblant de ne pas entendre le motard devenu réceptionniste. Bonne idée. Une bagarre sur le trottoir l'autre bord de la fenêtre va prendre le dessus.

Marius, perd pas une seconde. Deux marches à la fois et sans faire le moindre bruit: tu n'aurais pas fait un méchant espion. Sors le tournevis, Marius. C'est bien ce mur-là. Oui, en bas à gauche, pas trop loin de ce petit bout de deux par quatre. Vite quand même, le hippy dans le lobby va bientôt descendre.

Deux secondes plus tard: «Y'a plus rien! Le Louis l'a pris! Non, il avait dit qu'il ne prendrait pas toute la boîte. Ça se peut pas!» a pensé Marius en remettant le tournevis dans son gilet de laine.

«What are you doing mister?»

Marius s'est reviré pour se trouver en face de l'employé de la Tourist. Celui avec un tatouage de serpent débutant sur le cou et allant jusqu'à son petit doigt.

«I'm sorry, I thought the restrooms were in the basement. That's how it was last time I was here,» radote notre ancien conducteur d'autobus.

«When was that, before World War One or World War Two?»

«They are upstairs?»

«You were going to piss down here weren't you? Just go upstairs mister. I'll just pretend I didn't see you. I'll just pretend that you're a dream. I'll just pretend that you're a pigment of my imagination.»

Marius aurait bien pu s'esclaffer de rire, mais ce n'était pas la place. «Thank-you young man, I'm just a pigment, a pigment of... I'm just a pigment.»

La boîte «d'espoir» n'était plus là! Marius était surpris. Si Louis Lambert ne l'avait pas prise, qui alors? Louis avait donné sa parole: «Mon'oncle Marius, je ferai comme toi puis Charles-Eugène, je laisserai toujours un message si je dois prendre la boîte».

En longeant la Rouge, Marius a tenté de recréer ce qui aurait pu se passer, avant la mort accidentelle de Louis Lambert. Cela n'aboutit pas à grand chose. Il fallait laisser mijoter l'affaire. Il devait y avoir une explication acceptable. C'est peut-être ce qu'il l'a encouragé à se dire que la disparition de cette boîte n'était pas la fin du monde.

La fin du monde, ça se calcule quand même. Demandez au curé de Ferland, lui qui vient d'appliquer quelques théorèmes d'algèbre avancée pour expliquer le meurtre de ce jeune Québécois trouvé au bord de l'autoroute à Sainte-Anne...

(À suivre...)



Voulez-vous aller au ciel?

Jésus-Christ, Le Chef de l'Église, a dit à Nicodème, un chef des Juifs. «*En vérité, en vérité, à moins de naître d'en haut, on ne peut avoir le royaume de Dieu.*

La question pour nous, comme pour Nicodème, est encore: «*Comment un homme peut-il naître, quand il est déjà vieux?*»

La Bible nous donne la réponse: «*Par la parole de Dieu, vivante et éternelle, vous avez été régénérés (nés d'en haut).*»

Voulez-vous naître d'en haut afin d'aller au ciel? À ce sujet lisez l'Évangile selon Jean, chapitre 3 et la première Épitre de Pierre, chapitre 1.

L'Église chrétienne évangélique de Saint-Boniface
(231 Kitson - 233-6307; 233-8435)
Une église où l'on prêche la parole de Dieu
le dimanche à 11h00



Le Festival attend une réponse de la Ville d'ici la fin janvier

Effacer cette dette pour assurer la culture

Pour éviter que le Festival du Voyageur ne devienne une activité trop commerciale, les responsables de la fête d'hiver ont demandé à la ville de Winnipeg d'effacer une dette de 300 000$. Bien que le Festival puisse faire les paiements. Voici le raisonnement.

C'est en 1981 que la Ville de Winnipeg a prêté les 300 000$ au Festival pour que l'organisation puisse développer le Rendez-Vous, une salle communautaire qui devait assurer la stabilité financière du Festival. Le repaiement de la dette aurait dû commencer en mai 1984, mais a été reporté jusqu'en mars 87.

Selon l'entente, les 300 000$ doivent être remboursés en six paiements annuels de 50 000$. (*Les trois premières années sans intérêt; les trois dernières avec intérêt*).



Laurent Bisson, président du Festival du Voyageur.

Or le Festival, depuis le début de 1984 rebourse un emprunt de 350 000$ contracté auprès de la banque de Montréal en 1982, pour couvrir une deuxième hypothèque sur le Rendez-Vous. (*Concrètement, cela représente des versements mensuels de 6 500$; 3 200$ en principal; 3 300$ en intérêt*).

Pour le Festival, repayer à la fois la banque de Montréal et la Ville de Winnipeg ne représenterait pas une catastrophe financière. Mais plutôt la perte d'une marge de manoeuvre, d'après le président du Festival.

«D'abord, il faut souligner que le Festival est en bonne situation financière. Alors on n'a pas approché la Ville parce que ça allait mal. Mais parce qu'on veut être capable de générer un profit minimum pour pouvoir offrir certaines nouvelles activités», explique Laurent Bisson.

«L'affaire, c'est que les gouvernements provincial et fédéral contribuent au fonctionnement du Festival, tandis que la Ville de Winnipeg ne donne à peu près rien.»

Un produit

En effet, calcule Laurent Bisson, s'il est vrai que 300 000$ de prêt sans intérêt représentent un cadeau de quelque 30 000$, il faut aussi noter que le Rendez-Vous rapporte 28 000$ de taxes foncières à la Ville. Sans oublier tous les bénéfices touristiques, évalués entre 7 et 10 millions.

«Donc, lorsque le conseil d'administration a décidé d'approcher la Ville, on a considéré l'équilibre entre les contributions des différents gouvernements et les contributions des commanditaires. On croit que ça prend un certain équilibre entre les deux pour que le Festival ne devienne pas trop commercial. Car il se doit de rester un Festival culturel et historique». (*)

Ainsi, Laurent Bisson précise que, grâce à des subventions, de nouvelles activités culturelles touchant la famille ont été ajoutées.

«C'est prévu aussi bien pour les enfants que pour les personnes âgées et ça ne leur coûtera pas un sou».

Le président du Festival croit que l'ajout de nouvelles activités est indispensable. «Le Festival est comme un produit offert à la communauté manitobaine. Pour rester attrayant, il faut l'améliorer chaque année»

«Et comme les coûts de fonctionnement augmentent chaque année, si on se contentait d'un budget de 750 000$, il faudrait couper quelque part. Mais on ne veut pas couper, au contraire».

Le Festival «espère réaliser un léger profit, pas autant que les années passées». Et surtout, le Festival «ne veut pas que l'aspect commercial de la fête contrôle l'aspect culturel et historique.»

Bernard BOCQUEL

(*) *Le budget global du Festival s'élève à 1 100 000$, dont 750 000 pour la fête (contre 650 000$ l'an dernier). La part des gouvernements se chiffre en gros à 5 pour cent. Le profit du Festival a frisé 50 000$ en 1986 (contre 133 000$ en 1985).*

Soulignons que pour l'exercice financier mai 85-avril 86, les revenus du Rendez-Vous ont égalé les dépenses (soit environ 350 000$). Un résultat similaire est attendu pour l'exercice financier mai 86-avril 87. Laurent Bisson indique «qu'on n'est plus obligé de se servir des profits de la fête pour subventionner le Rendez-Vous».

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas déespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

R. & S.

Communiquer avec son gouvernement

Au cours des dernières semaines, dans la série La French Connection, nous avons fait le tour des différents éléments qui entourent le dossier des services en langue française au Manitoba.

Nous avons entendu le point de vue des gens qui sont tenus d'offrir ces services. L'ancienne secrétaire du ministre de la santé, Lorraine Nogue, nous a parlé des frictions que les services en français peuvent occasionner entre employés bilingues et unilingues dans un même bureau.

Le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, Me Guy Jourdain, a retracé l'aspect juridique du dossier des services. Léo Robert a donné un témoignage personnel de ses expériences comme président de la Société franco-manitobaine pendant la crise de 83-84. Nous avons aussi sondé les positions des trois partis politiques manitobains sur la question, ainsi que celle de la Société franco-manitobaine.

Cette semaine, nous bouclons la série avec le côté pratique des services en langue française: comment peut-on, à l'heure actuelle communiquer avec notre gouvernement provincial en français? Si nous lui écrivons en français, par exemple, va-t-il nous répondre? Doit-on s'inquiéter d'avoir des problèmes si on fait nos demandes en français?

À l'aide du directeur du Secrétariat des services en langue française, Roger Turenne, faisons le tour des acquis et des lacunes du système actuel.

Et pour mettre toute la question des services en perspective, nous republions un article tout récent du Globe and Mail (voir page 7). L'article souligne les gallicismes qui se sont glissés dans le parler des Anglo-québécois suite à la francisation de la bureaucratie provinciale québécoise.

VI) Ce n'est pas sa faute s'il ne parle pas

On ne s'en sort pas. Demander des services en français au gouvernement provincial, c'est énervant. On a toujours l'impression d'indisposer les gens en place, de leur demander un effort supplémentaire, d'être perçu d'un mauvais oeil.

Au point où quand on arrive à parler à une personne bilingue ou encore à un autre francophone sans trop de problèmes, on pousse un grand soupir de soulagement.

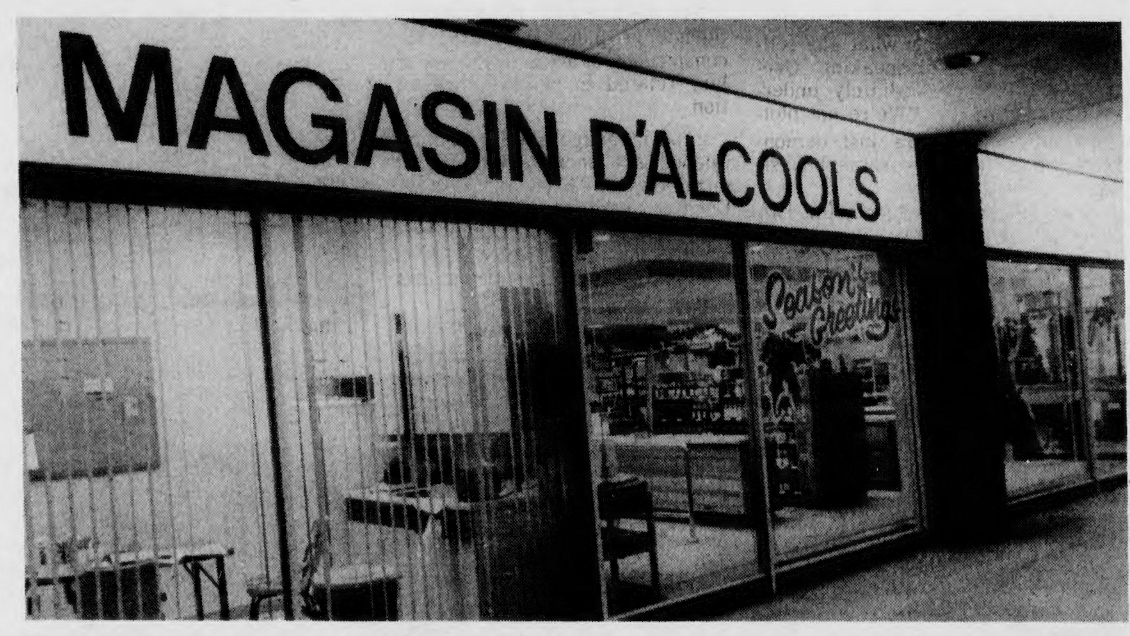
C'est la même chose lorsqu'on écrit une lettre en français aux sociétés de la Couronne ou aux ministères provinciaux. Notre demande va-t-elle prendre plus longtemps à passer parce qu'on a écrit en français? Est-ce qu'on sera mal compris? Et, en plus, souvent nous n'avons pas la terminologie française sur le bout des doigts.

Combien de fois on a essayé de remplir le côté français d'un formulaire puis on s'est référé à l'anglais parce qu'on ne comprenait pas les termes français. «Immatriculation»? (*On retourne le formulaire...*) «Ah bon, «Car registration»! Deux ou trois tentatives, et on finit par remplir le côté anglais.

Le directeur des services en langue française, Roger Turenne, reconnaît l'hésitation des Franco-Manitobains à demander du service en français.

«On parle beaucoup des services sur le plan politique, mais la demande réelle de tous les jours est de faible à inexistante. Cela rend la situation difficile lorsque vient le temps d'élargir les services en français dans un bureau donné. Quand un employé peut dire que ça fait dix ans qu'il travaille dans un bureau et qu'il n'y a jamais entendu un mot de français, c'est difficile à justifier des services en français plus étendus.»

Le cercle est vicieux. D'accord, plus les Franco-Manitobains feront de demandes de service en français, plus les bureaux seront incités à en fournir. Mais une partie du problème provient quand même du manque de politique claire du gouvernement dans le domaine des services. L'hésitation chez les francophones est compréhensible.



Une des plus récentes manifestations de bilinguisme sur papier du gouvernement provincial: des panneaux d'affichage bilingues au magasin d'alcools rue Goulet à Saint-Boniface.

Deux jours

Voilà, en tout cas, le point actuel de la situation.

La communication par lettre: On peut communiquer par écrit en français avec tous les ministères et sociétés de la Couronne provinciaux. (*Par exemple, l'Hydro, l'Autopac, le Ministère de la santé, la Société des alcools*).

S'il n'y a pas de personnel bilingue dans le bureau, la politique en vigueur est d'acheminer la lettre au service de traduction où on donne la priorité aux lettres de particuliers. Le délai que ça occasionnera dans la plupart des cas est négligeable selon Roger Turenne: un ou deux jours supplémentaires.

Les appels téléphoniques: Dans les bureaux provinciaux de Winnipeg, la plupart des ministères et certaines sociétés de la Couronne ont des gens bilingues sur les lieux. Et, à la rigueur, il y a la possibilité de passer l'appel à un autre bureau dans le même ministère.

Les demandes en personne: Dans les ministères, certains bureaux ont des personnes bilingues sur place. Particulièrement quand ces bureaux font beaucoup affaire avec les francophones. Pour les autres bureaux ça pourrait être plus difficile d'avoir du service en français. (*Par exemple, il est possible de passer son examen du permis de conduire en français à Steinbach, mais on devra faire venir l'inspecteur de Winnipeg*). Il reste que la situation est encore plus désespérée dans les bureaux des sociétés de la Couronne.

La French connection

Le gouvernement provincial publiera dans les prochains mois une liste complète des personnes en mesure de donner du service en français dans tous les ministères. Une telle liste n'a pas encore été prévue pour les sociétés de la Couronne.

«On tâche de mettre en place les éléments sur lesquels nous avons plus de contrôle, souligne Roger Turenne. C'est-à-dire, les dépliants, l'affichage, la traduction de la correspondance. En ce qui concerne la structure du personnel, on a moins de flexibilité. La politique actuelle est de remplir les postes vacants par des personnes bilingues compte tenu de la position en question et de l'endroit où se situe le bureau. C'est une méthode sûre, mais qui prend plus de temps.»

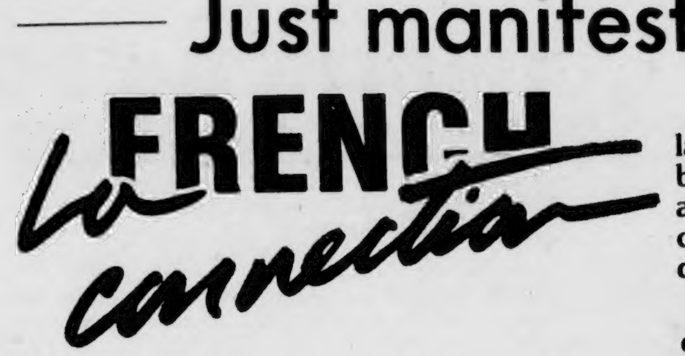
Partie du système

Aujourd'hui, toute personne qui demande du service en français dans les ministère provinciaux ne risque rien, sauf peut-être un léger délai. Le temps de trouver une personne bilingue pour la servir.

«Ça fait maintenant partie du système, note Roger Turenne. Évidemment, si on trouve que c'est trop lent, il faut adresser ses plaintes au système et non pas au personnel. Après tout, ce n'est pas la faute du fonctionnaire s'il ne parle pas français.»

Daniel TOUGAS

Just manifesting for more subventions



Comment pourrait-on mieux illustrer la nécessité pour les Franco-Manitobain(e)s de communiquer en français avec leur gouvernement qu'en publiant cet article paru dans le Globe and Mail du 3 janvier?

Pauvres Anglo-Québécois(e)s noyé(e)s dans une mer ou le jargon administratif est en français! Leur tendance à commettre des gallicismes montre à quel point il est important de pouvoir faire affaire avec son gouvernement dans sa langue.

C'est à la qualité des services en français que l'on devra mesurer, un jour prochain, la légitimité de la francophonie manitobaine

BY OAKLAND ROSS
The Globe and Mail

MONTREAL

"We're not complotting anything. We're just manifesting for more subventions."

That line, from a story by writer Clark Blaise, is probably unintelligible to all but a small group of Canadians — a collectivity (as they would say in the local idiom) that has developed a rich English dialect spoken nowhere else on earth. For lack of a formal name, it can be referred to simply as English à la québécoise.

Translated into standard English, the quotation means what any self-respecting English-speaking Quebecker would immediately understand it to mean: "We're not plotting anything. We're just demonstrating for more government subsidies."

The difference between the two versions is simply a soupçon of français.

"You really have to have an interpreter for English-speakers anywhere else in Canada," said Ronald Sutherland, who, as head of the English department at the French-speaking Université de Sherbrooke, is something of an expert on English as it is spoken in the land of the fleur-de-lis.

Most English-speaking Quebeckers nowadays employ a distinctive, Gallic-flavored patois, quite oblivious of the fact that what they say might well be meaningless to an anglophone in Halifax, Toronto or Vancouver.

Quebeckers say "depanneur" rather than "convenience store"; "syndicate" rather than "trade union"; "inscription" rather than "enrolment"; "metro" rather than "subway"; "autoroute" rather than "highway"; "modalities" rather than "terms"; "manifestation" rather than "demonstration"; and "reunion" rather than "meeting."

Caricature

There are probably few parts of Canada other than Quebec where anglophones routinely "engage" employees instead of hiring them, or speak of telephones being "occupied" rather than busy. In fact, a complete list of French words and usage that have invaded Quebec English would be nearly endless.

Consider the following passage, taken from The Naked Truth of St. Alphonse, Mr. Sutherland's recently completed comic novel about relations between the English and the French in Quebec. This sentence is part of a report written by a teacher at a Quebec English-language school:

"Because of recent manifestations, the director-general of the school has appointed two animators to organize reunions of teachers on (their) disponibility to examine the problem of dropping notes."

Translation: Because of recent demonstrations, the principal of the school has appointed two organizers to organize meetings of teachers on their availability to examine the problem of dropping grades."

Mr. Sutherland's fictional example may seem like an exaggeration, but it really is not.

"You can't caricature them," said Concordia University historian Graeme Decarie. "There are real letters like that."

A fairly recent phenomenon in Quebec, the spill-over of French into English is a reversal of the traditional state of affairs, under which francophone Quebeckers fretted constantly about the increasing penetration of their language by English.

That process continues. What has changed is that French is now beginning to strike back.

According to Mr. Decarie, the Gallicization of Quebec English began in earnest in the late 1960s, when the provincial public sector expanded dramatically, increasing its influence in almost all phases of Quebec life. That influence tended to be en français. With the enactment in 1977 of Bill 101, making Quebec officially a French-speaking province, the trend redoubled.

Not surprisingly, the French influence on Quebec English is most conspicuous in areas of the vocabulary related to public administration.

"The language of officialdom in Quebec is French, and so all such terms are in French," said Mr. Decarie, adding that he almost automatically says "ministère" when he means "ministry", or "responsable" when he means "the person in charge."

In some instances, there is an almost Ping-Pong-like relationship between the two languages, as in the phrase "hot-dog stimé", the term that French Quebeckers adapted from the English to refer to a "steamed hot dog". It has now bounced back into English in the Gallicized form.

There are other instances of such linguistic collaboration. For example, the word "manif" is now used by both language groups to refer to a political demonstration. First, the French copied the English practice of shortening buzz-words (a practice that turns a demonstation into a demo) and began referring to a manifestation as a manif. Then the English picked up the compact version of the French term.

For at least some Montreal anglophones, the increasingly French flavor of their language is more than a little troublesome, at least partly because the process is so insidious.

Sheila Fischman, considered the top English translator of French-Canadian novels, remembers one period of her life when she was living more in French than in English, so that she accidentally produced an English translation of a French novel that was "just full of Gallicisms" and had to be seriously reworked.

"I'm so aware of the danger in my work that I go through hoops to avoid it," she said.

In fact, Ms Fischman frowns on the trend generally.

"I get a little impatient with English speakers who slip into French usage," she said. "I don't find it witty. I find it sloppy. . . . I don't find it amusing on TV when an (anglophone) union leader speaks of a collective 'convention'."

Mr. Sutherland, on the other hand, said he doesn't worry about French corrupting Quebec English.

"You just sometimes forget the English word," he said. "It's just as simple as that. It's a question of convenience and communication."

Either way, when English-speaking Quebeckers pull on their coats and head out into the snow for a croque monsieur at the local casse-croute, don't be alarmed. They're just going to the snack bar for a ham-and-cheese sandwich.

N.D.L.R.: Comment le journaliste a-t-il pu écrire que les Québécois ont pris des Anglais le goût de réduire les mots? (Couper «manifestation» à «manif» comme «demonstration» à «demo»).

On ne peut s'empêcher de souligner à quel point cette manie des Anglais de penser que la langue anglaise est à l'origine de toutes les modes finit par être exaspérante...

Les gens réduisent des mots depuis qu'il existe des mots jugés trop longs, surtout quand ces mots sont utilisés fréquemment.

La longue route de Pierre Trudel

L'essence de l'humour tient dans les 10 premières secondes

Quelqu'un a dit une fois: l'humour est une chose trop sérieuse pour être confiée à des rigolos. Après un an et demi de spectacles sur les planches de Yuk Yuks Komedy Kabaret à Toronto, le stand-up comic franco-manitobain Pierre Trudel en sait quelque chose.

Bien connu au Manitoba, le natif de Saint-Boniface est arrivé à Toronto en septembre 84 comme «un petit poisson dans un grand lac». Il avait pourtant une valise pleine d'expérience tant dans le domaine de la comédie que dans le théâtre, la radio, la télévision et le film au Manitoba.

Peu après son arrivée dans la métropole, Pierre Trudel s'est d'abord assuré un revenu stable comme vendeur dans une boutique de vêtements au centre-ville de Toronto. Plus tard, il s'est lancé dans la ruée avec d'autres jeunes comiques qui se bousculaient pour se réserver une place au «New Talent Night» de Yuk Yuks, les mercredis soirs.

«Le New Talent Night m'a appris plusieurs trucs sur le métier,» note Pierre Trudel, maintenant considéré comme un habitué à Yuk Yuks les mercredis soirs. «Puisque tu n'as que cinq minutes sur scène, tu comprends vite que l'auditoire est gagné ou perdu dans les dix premières secondes.»

«Tu dois te mettre à l'aise dès le début. Tu prends le temps de bien ajuster ton micro. Et si tu décides de faire participer la foule, sois bien sûr de ce que tu vas dire. La foule peut assez facilement te déjouer. Ça ne prend que deux ou trois tables qui cherchent à briser ton rythme et c'est fini.»

Le chocolat de Rambo

Pendant cette année et demie que Pierre Trudel appelle «son temps d'étude» il a fait surtout des imitations sur scène et des mises en situation de personnages bien connus.

«Je fais Rambo qui passe dans une émission pour enfants, genre «Sesame Street» lance-t-il. Rambo est en train d'expliquer aux jeunes le concept du partage.»

L'ancien comique de Saint-Boniface esquise soudainement un petit sourire, prend un accent brooklynien des plus épais (*à la Stallone*) et grimace: «Vous voyez Billy, il a toute une poignée de barres de chocolat. Les autres enfants n'en ont pas. Pensez-vous qu'il va les partager? No Way. Il a travaillé fort pour ces barres-la?» Évidemment le sketch se termine à coups de mitraillettes.



Pierre Trudel: «Ce qui fait le comique, c'est le temps qu'il peut passer sur scène.»

Récemment la carrière de Pierre Trudel a pris un nouveau tournant. Un ancien comique professionel de Yuk Yuks, Dan Gascon, vient de former sa propre agence et Pierre Trudel est parmi les premiers comiques à signer avec lui.

La chose est risquée puisque Yuk Yuks possède ni plus ni moins que le monopole du stand-up comedy à Toronto. Toute personne qui signe avec la nouvelle agence est automatiquement exclue de l'organisation Yuk Yuks. «Un article est paru dans le Toronto Star annonçant la position intransigeante de Yuk Yuks. Plusieurs comiques ont pris peur et ont retiré leur nom de la nouvelle agence.»

«J'ai beaucoup de gratitude envers Yuk Yuks, mais pour le moment, les possibilités d'avancer, d'avoir plus de temps sur scène et de me faire payer sont meilleures avec Gascon. En plus, j'ai l'impression de participer dès le début à un nouveau projet, c'est excitant.»

Même si Pierre Trudel a consacré tout son temps et son énergie au «stand-up» depuis son départ du Manitoba, dans l'année à venir il voudrait ouvrir à nouveau ses horizons.

«Je faisais un peu de tout à Winnipeg et j'aimerais retrouver les autres genres: le théâtre, la télévision et le film (*il a récemment joué un «commis qui connaissait rien» dans un film produit pour les employés de Canadian Tire «How to be a good salesman»*).

Le comédien compte aussi retrouver, en 87, le côté francophone de l'industrie de l'humour. «Je me sens assez bien installé maintenant pour aborder les marchés francophones de l'Ontario et du Québec.»

Entre temps, si vous passez à Toronto et vous avez besoin d'une paire de jeans «Venez me voir, dit-il avec un clin d'oeil à la Humphrey Bogart. We'll talk.».

Daniel TOUGAS

télé-horaire — du lundi 12 janvier au dimanche 18 janvier — CBWFT

du lundi au vendredi

10h00 À votre rythme
10h30 Passe-partout
Midi Première édition
12h30 D'une série à l'autre:
17h00 Le vagabond
18h00 Ce Soir Manitoba
21h00 Le Téléjournal suivi de Le point, de la météo et des sports

lun. 12 janv.

18h30 À guichets fermé
Début. De Vancouver à Winnipeg en passant par Edmonton et Régina cette série met en vedette des talents locaux. Cette semaine, l'animatrice Suzanne Kennelly vous présentera tous les artistes qui ont participé à la Paci-fête de Vancouver. Réal.: Léo Foucault.

19h00 Le Clan Campbell
Liberté. Les Campbell sont menaçés de perdre leur terre pour n'avoir pas défriché toute la superficie prévue dans le contrat avec l'ancien propriétaire.

19h30 Poivre et sel

20h00 Des dames de coeur
François confie à Véronique ses inquiétudes au sujet de Gilbert.

22h15 Le Parc des Braves
Tandis que Tancrède subit de sérieux examens médicaux, Mado, Colette et Marie s'interrogent sur ses possibilités de réhabilitation et sur l'avenir que lui laisse son infirmité.

22h45 Décibels
Inv. Jano Bergeron.

23h15 Cinéma
La naissance d'une nation. Drame. Après la guerre de Sécession, le Sud, vaincu, lutte contre les Carpetbaggers. Le Ku Klux Klan intervient (amér. 15) (sous-titré).

mar. 13 janv.

18h30 Génies en herbe
Précieux-Sang affronte Kelvin High.

19h00 La clé des champs
Les résidences du lac. Pauline, la soeur de Jean-Louis, revient dans le tableau avec des projets qui déplaisent à plusieurs personnes.

19h30 L'agent fait le bonheur
Angélique en Nouvelle-France.

20h00 D'amour et d'argent
Comédie dramatique réalisée par Bob Iscove d'après le roman de Douglas Bowie (1ère de 3).

22h15 Dallas
Dis-leur que tu m'aimes.

23h15 Rencontres
(Reprise de l'émission du dimanche 11 janvier).

23h45 Cinéma
Un aller simple. Drame policier réalisé par José Giovanni. Avec Jean-Claude Bouillon, Maurice Garrel. Un avocat propose à un homme de s'accuser d'un crime pour innocenter un criminel (fr.-it.-esp. 70).

merc. 14 janv.

18h30 Hebdo
Une émission qui va au coeur de l'événement. Avec Pierre Chevrier, Marc Laforge et Sylvie Robillard. Réal.: Philippe Vrignon.

19h00 Star d'un soir
Inv. Richard Séguin, Renée Claude et Gaston L'Heureux.

20h00 Insolences d'une caméra

22h18 Bestsellers
Le Nord et le Sud. Saga. (7e de 12). Les Cade rendent visite aux Hazard. L'extravagante Virgilia pose des actes qui font une large brèche dans l'amitié qui unit les deux familles.

23h15 Cinéma
La garçonnière. Avec Jack Lemmon, Shirley MacLaine. Un employé d'une importante compagnie d'assurances prête la clé de sa garçonnière à quelques-uns de ses patrons. (amér. 60).

jeu. 15 janv.

18h30 Les grands films
La Pourpre et le Noir. Avec Gregory Peck, Christopher Plummer. Durant l'occupation de Rome par les armées allemandes en 1943, le chef de la police nazie met le Vatican en garde contre l'aide qu'il pourrait offrir aux ennemis de l'Allemagne (brit.-it. 83).

22h45 Cinéma.
L'arme à gauche. Aventures. Avec Lino Ventura, Sylva Koscina. Un capitaine français est impliqué malgré lui dans le vol d'un bateau appartenant à une Américaine.

ven. 16 janv.

18h30 Autoroute électronique
Une émission qui vous invite à découvrir l'insolite. Avec Pierre Guérin. Réalisation: Richard Simoens.

19h00 À plein temps
Apprendre l'amour.

19h30 Le monde merveilleux de Disney

20h30 Contrechamp
Le stress policier. Quelles sont les principales causes de stress dans le travail policier?

22h15 Séries plus
Jane Eyre. (2e de 5). Jane Eyre travaille maintenant au château de Thornfield, propriété d'Edward Rochester. Elle est la gouvernante de la petite Adèle dont M. Rochester a la garde.

23h15 Nos espoirs 88

23h25 Cinéma
Faut pas pousser. Comédie fantaisiste. Un shérif se fait le protecteur d'un enfant venu d'une autre planète (it. 80).

sam. 17 janv.

12h50 Nos espoirs 88
Tableau complet des sports d'hiver devant être présentés au Jeux olympiques de Calgary.

18h00 Juste pour rire!

19h00 La soireé du hockey
En direct de Montréal, les Sabres de Buffalo affrontent les Canadiens.

22h15 Télé-sélection
Les yeux de la mort. Drame. Avec Robert Vaughn et David Selby. Un chirurgien tente de redonner vie à un homme en lui greffant différents organes sains prélevés sur d'autres patients de l'hôpital (amér. 79).

dim. 18 janv.

10h00 Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à l'Oratoire St-Joseph de Québec.

11h00 La semaine verte
Les réalités agricoles manitobaines.

12h00 Rencontres
Inv. Thomas Ryan, pauliste américain, oecuméniste., int. Marcl Brisebois.

12h30 Suor Angelica
Avec le choeur de l'Opéra de Montréal préparé par René Lacourse et l'Orchestre symphoniques de Montréal dirigé par Michelangelo Veltri. En vedette: Veronika Kincses dans le rôle de Suor Angelica, Janice Taylor, Marie-Danielle Parent.

13h30 Cavalleria Rusticana
Opéra en un acte de Mascagni. Avec le choeur de l'Opéra de Montréal et l'Orchestre symphonique de Montréal dirigé par Michelangelo Veltri. En vedette: Frederick Donaldson, Nicole Lorange.

16h00 Second regard
Avec Jacques Houde. **Le Festival chrétien 1986 — Calgary, Alberta.** Quelque 10 000 chrétiens ont voulu explorer les façons nouvelles par lesquelles, pour eux, Dieu parle et agit dans le monde aujourd'hui.

18h30 Les beaux dimanches
Champs-Elysées. Émission de variétés animée par Michel Drucker. Co-anim. Louise Forestier. Parmi les invités: Diane Juster, Marie-Claire Séguin et Mandeville.

20h00 Les beaux dimanches
Les grands esprits.

21h00 Les beaux dimanches
Quartango. Tangos argentins interprétés par le groupe montréalais Quartango.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Voyageur, va faire ta malle!

C'est assez rare que les studios de Hollywood participent à une campagne de prélèvement de fonds à Winnipeg. Les jésuites de Winnipeg ont eu l'idée géniale de se faire hôtes de la première du film «The Mission» le 15 janvier au cinéma Metropolitan.

Le film, qui met en vedette **Robert De Niro** et **Jeremy Irons**, a gagné la Palme d'or au Festival du film de Cannes en 1986. De Niro et Irons interprètent les rôles de deux jésuites travaillant dans une mission en Amérique du Sud au 18e siècle, à l'époque où les Espagnols et les Portuguais se disputaient le territoire.

En collaboration avec les studios **Warner Bros.**, les profits des billets de 25$ (*ce qui inclut le prix d'admission au film et un vin-fromage par après*) serviront aux travaux des jésuites à Winnipeg.

Les billets sont disponibles au St-Paul's High (888-1605) et au St-Paul's College à l'Université du Manitoba (474-8575).

◆



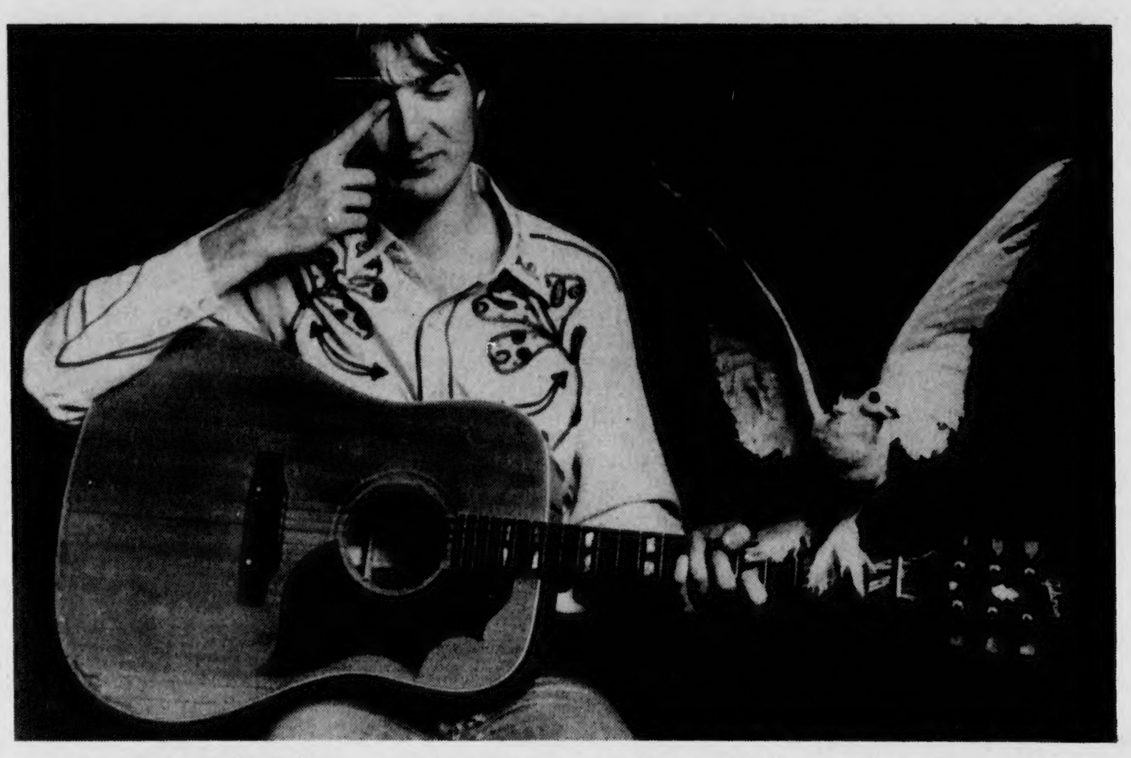
Daniel TOUGAS

La Tougâterie: *Le mot «malle» comme synonyme de «poste» est beaucoup utilisé par les Canadiens français. Et avec de bonnes raisons.*

Selon **Liliane Rodriguez** (Mots d'hier, mots d'ajourd'hui, les Éditions des Plaines), *«Malle du postillon au 17e siècle, malle-poste en 1793, ... étaient les noms donnés à la voiture des services postaux ou à la valise dans laquelle le courrier arrivait. Le Manitoba a retenu malle selon* **l'usage classique**, *alors que la norme française a favorisé poste, faisant de malle un synonyme de coffre: grande valise, en général...»*

On aurait tendance à croire que malle vient tout simplement du mot anglais **«mail»**. *Mais le dictionnaire Webster suggère que* **«mail»** *provient du mot* **«male»**, *un terme qu'on attribue à la fois au Middle English et au vieux français.*

◆



Stephen «Cassonade» Falkner. Un chanteur western pour «Adultes avertis» au Foyer du Centre culturel franco-manitobain du 14 au 17 janvier.

Si vous avez suivi la série «Laurier» à Radio-Canada, vous avez sûrement vu une annonce commerciale amusante. Je parle de celle où le coordonnateur de spectacles du Centre culturel franco-manitobain, Dennis Connelly, est habillé en cow-boy.

Assis devant une table de poker, ce menaçant gunslinger barbu met les cartes sur la table en présentant les vedettes d'une soirée country qui aura lieu au Foyer du Centre culturel franco-manitobain le 16 janvier.

Les boys

Les vedettes de ce jamboree seront **Stephen «Cassonade» Falkner** de Montréal (*l'ancien compère de Plume Latraverse est par ailleurs à l'affiche du Foyer du 14 au 17 janvier*), **Susanne Jeanson, Ginette Boulianne,** accompagnés par **Normand Dugas** et «les boys»!

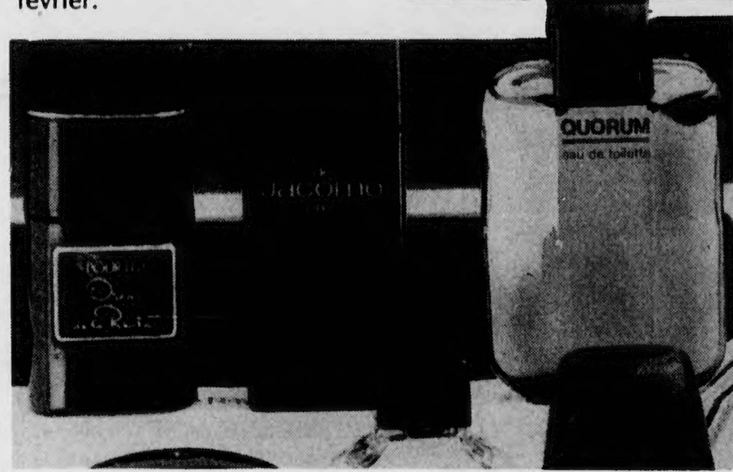
Accrochez vos fusils à la porte en rentrant!

Le Festival a lancé cette semaine son programme d'embellissement du Vieux Saint-Boniface. Il s'agit du Concours annuel de sculpture sur neige.

La date limite pour les inscriptions est le 16 janvier. Il y aura trois catégories: les adultes, les familles et les écoles manitobaines.

La grande fête d'hiver aura lieu cette année du 13 au 22 février.

Vous avez des événements culturels à signaler? Appelez-moi au 237-4823



Quorum: l'eau de toilette concours après!

Je ne pouvais pas résister. En feuilletant un des inombrables dépliants commerciaux qu'on reçoit par la poste ou dans le journal, je suis tombé sur le parfum par excellence pour les Franco-Manitobains. Il s'appelle «Quorum».

Sans farces!

Et pour apaiser les sceptiques, je republie la photo de cette eau de toilette telle qu'elle apparait dans un dépliant de La Baie (*Voir ci-dessus*).

Il n'est pas difficile de penser à des slogans pour ce genre de parfum. Ça pourrait même être une bonne idée pour un petit **concours!**

L'idée est celle-ci: trouvez un slogan approprié pour cette eau de **«Quorum»** et postez-les moi au journal à l'adresse suivante: Daniel Tougas, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.

Nous publierons dans cette chronique les réponses géniales que vous nous aurez postées, ainsi que les noms des gagnants.

Entre temps, voici quelques suggestions que l'équipe du journal a concoctées: *Quorum... le parfum qui vous rend présent; Quorum... une eau de toilette à l'ordre du jour; Quorum... pour atteindre le summum...*

Là parole est à vous!

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse?

On l'a dans le sang!

La bagarre générale entre les équipes juniors canadiennes et soviétiques à Prague a soulevé d'importantes questions pour la direction du hockey canadien. Ce ne sont plus les bagarres qui sont en question. Plutôt, c'est le style de jeu canadien lui-même que nous osons questionner.



André BRIN

VOL 86-87

Le débat enragé qui se poursuit depuis dimanche dernier manque le bateau. Il ne faut pas dire que je suis surpris. Au Canada, le hockey est plus qu'un jeu. C'est une partie de notre culture. Les Canadiens peuvent accepter une force militaire inférieure. Mais accepter une équipe canadienne médiocre sur la scène internationale, c'est une autre histoire.

Affaire passionnée

Le hockey, c'est Maman, la tarte aux pommes et le Super Bowl enroulés dans un paquet pour le Canadien typique. En 1972, quand les Canadiens ont affronté les Soviétiques dans le septième match d'une série internationale, 10 millions de Canadiens ont regardé la partie à la télévision. Le hockey est une affaire trop passionnée pour qu'en on discute objectivement.

Il y a une question qui n'a jamais été posée aux milliers d'interviewés pendant cette semaine. Qu'il s'agisse de **Don Cherry** à un extrême, ou de **Jeff Blair** à l'autre, j'aurais été très étonné d'en entendre un répondre qu'il était surpris de la réaction canadienne.

Le hockey international, c'est comme un nouveau jeu pour les hockeyeurs canadiens. À chaque tournoi international, le Canada envoie une équipe «B». Les joueurs qui formeraient l'équipe «A» sont dans les rangs professionnels. Allez donc me dire que **Luc Robitaille, Jim Sandlak** et **Vincent Damphousse** n'auraient pas aidé l'équipe junior. Ou encore, allez me dire que **Gretzky, Lemieux, Bossy et Savard** ne pourraient pas se tailler des places sur l'équipe olympique canadienne.

Mais, malgré toutes les excuses pour perdre, les Canadiens, dans les tournois internationaux, font toujours très bonne figure. Et c'est grâce à leur style de jeu. C'est un jeu agressif, intense et, surtout, émotif.

Balance rompue

L'émotion est le pétrole de la machine canadienne. Les équipes juniors des années passées en ont fourni des preuves exemplaires. Et, j'ose le dire tout de suite, il en va de même pour l'équipe de 1987.

N'oublions pas que nous parlons de jeunes garçons qui auraient pu aussi bien dire non. Ils auraient pu rester avec leurs familles pendant le temps des fêtes. Mais ils ont été représenter le Canada à Prague. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas rire lorsque les joueurs parlent d'une famille quand ils parlent de leur équipe.

Nous en arrivons à la scène disgracieuse de dimanche dernier. Les **Soviétiques** ont provoqué l'incident. Ceci n'est pas en doute. Ce sont des joueurs soviétiques qui ont quitté le banc en premier. Ne me dites pas que seulement quatre joueurs soviétiques ont embarqué sur la glace. Ce n'est pas important. Une fois que la balance est rompue, elle est belle et bien rompue.

Les joueurs canadiens ont réagi comme n'importe quel groupe canadien. Ils sont allés à la défense de leurs coéquipiers.

Bagarres générales

Il y en a qui disent que les Canadiens auraient dû se retirer à leur banc. Ce son évidemment des personnes qui ne comprennent pas les émotions et les passions d'un match de hockey. Quand quelqu'un te saute dessus, il est très difficile de t'enlever et de le laisser taper sur rien.

Il n'y a personne en faveur des bagarres générales, surtout quand c'est sur la scène internationale. S'il est vrai que les Canadiens seront sujets à des provocations semblables dans l'avenir, ce sera dommage. Mais il n'y a pas d'autre façon de répondre.

Quant à moi, j'aurais eu plus honte de voir l'équipe se laisser faire. Ce qui, avec notre style de jeu, aurait été, il faut le répéter, de toute façon, impensable.

◆

5 sur 5: *Encore sur la scène internationale, l'équipe de l'Ouest canadien de joueurs en-dessous de 17 ans a très bien joué contre l'équipe soviétique à l'arène, le 30 décembre. Bien qu'il soit tôt, j'ose prédire un excellent avenir pour* **Glen Goodall, Rod Brind'amour, Kevin Chevaldayoff** *et* **Damon Kustra**.

De même pour **Daniel Lambert** *de Saint-Malo. Le membre des Broncos de Swift Current a joué la journée dans lequel avait péri quatre de ses coéquipiers. Excellent patineur, son manque de concentration a été évident. Mais, quand même, c'est clair qu'il a les outils d'un excellent joueur.*

Plus c'est proche, plus c'est intéressant

C'est pour de vrai maintenant. Plus question d'ajouter de nouveaux joueurs aux équipes. Les fêtes et les vacances sont terminées. C'est la dernière ligne droite de la course vers les séries éliminatoires.

Dans la Ligue Hanover-Taché, **Trudel, Coulombe et Coulombe** font un ravage. Le résultat: **Saint-Malo** a la meilleure fiche de victoires de toute la Ligue. Il n'y a plus de doutes. C'est les Warriors de 84 et de 85 qu'on retrouve à Saint-Malo en 87.

Landmark, Sainte-Anne, Saint-Pierre-Jolys et Grunthal se disputeront les autres places d'importance au classement général. **Steinbach**, avec un peu de chance (*et un peu de coeur?*) pourrait se classer avec les grosses équipes de la Ligue.



Paul Rodrigue. Blessé...

Une équipe à surveiller en 87. Les **Habs de La Broquerie**, malgré leur début de saison difficile, pourraient reprendre un peu du poil de la bête d'ici février.

Gil Dubé, qui occupait depuis le début de la saison le double rôle de joueur et entraîneur, peut maintenant se concentrer uniquement sur son jeu. **Roy Seidler**, l'entraîneur des Habs de l'année dernière, est revenu derrière le banc des Habs.

Dans la Red River Valley International, c'est une course entre deux équipes seulement: **Sainte-Agathe** et **Saint-Jean-Baptiste**. N'en déplaise aux deux gérants de ces deux équipes qui maintiennent qu'**Altona** et **Dominion City** ont toujours une chance de faire bonne figure.

Bien que les Royals de Saint-Jean-Baptiste mènent le jeu cette année et occupent présentement la première place au classement général, janvier et février pourraient être deux mois difficiles.

Vous voyez, Baptiste a perdu son meilleur joueur, **Paul Rodrigue**. Il a subi une blessure au genou dans un match contre Altona. «Ça va faire mal, affirme **Yves Sabourin**. L'impact pour notre équipe? Demande-moi ce qui arriverait à Edmonton s'ils perdaient Wayne Gretzky!»

Match nul

Pas de Rodrigue pour quatre, cinq semaines. Pour le restant de la saison peut-être. «Ça va être très dur, conclut Yves Sabourin, Sainte-Agathe joue de plus en plus comme l'équipe de l'an dernier.» Pour la petite histoire: le dernier match entre Baptiste (*sans Paul Rodrigue*) et Sainte-Agathe a fini en match nul (*2 à 2*).

Dans la région de La Montagne, ce sera la course jusqu'à la fin **Notre-Dame-de-Lourdes, Holland, MacGregor, Somerset, Gladstone** et **Saint-Claude** se feront la guerre pour les quatre places disponibles dans les séries éliminatoires.

«De plus en plus, ça se parle, confie **Léo Delaquis** de Somerset. Le niveau de jeu est meilleur. Et quand t'as une ligue où les équipes sont aussi proches l'une de l'autre, l'intérêt augmente de jour en jour.»

Lucien CHAPUT

SOUTH CENTRAL INTERMEDIATE

Classement général
(au 2 janvier 1987)

	G	P	N	T
Notre-Dame	6	3	1	13
Holland	5	3	2	12
MacGregor	5	3	2	12
Somerset	5	3	1	11
Gladstone	5	3	1	11
Saint-Claude	4	3	2	10
Oakville	3	5	1	7
Bruxelles	3	6	1	7
Mariapolis	0	8	1	1

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général
(au 6 janvier 1987)

	G	P	N	T
St-Jean	7	1	1	15
Sainte-Agathe	5	1	2	12
Altona	2	4	1	5
Dominion City	0	8	0	0

HANOVER-TACHÉ

Classement général
(au 6 janvier 1987)

	G	P	N	T
Landmark	11	3	1	23
Ste-Anne	11	5	0	22
Steinbach	8	6	1	17
Ile-des-Chênes	6	9	1	13
Lorette	4	13	0	8

Classement individuel
(au 2 janvier 1987)

	B	P	T
Curt Brandt, ***Landmark***	19	23	42
Peter Kehler, ***Landmark***	11	24	35
Dave Naaykens, ***Lorette***	15	19	34
Michel Pattyn, ***Ste-Anne***	16	17	33
Denis Lajoie, ***Ste-Anne***	14	18	32
Rick Kornelson, ***Steinbach***	15	15	30
Ron Simard, ***Lorette***	17	11	28
Gary Brandt, ***Landmark***	15	13	28
Marc Nault, ***Ste-Anne***	13	14	27
Ron Freynet, ***Ste-Anne***	7	19	26

Classement général
(au 6 janvier 1987)

	G	P	N	T
Saint-Malo	13	4	0	26
Grunthal	11	5	0	22
Saint-Pierre	8	7	1	17
La Broquerie	3	12	0	6
Mitchell	2	13	0	4

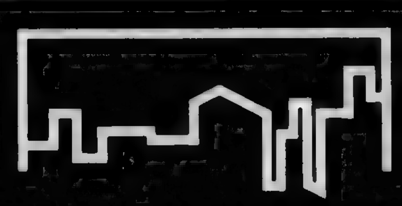
Classement individuel
(au 2 janvier 1987)

	B	P	T
Denis Trudel, ***St-Malo***	19	30	49
Art Coulombe, ***St-Malo***	18	30	48
Jean Coulombe, ***St-Malo***	15	22	37
Tim Wiens, ***Grunthal***	20	13	33
Dan Banman, ***Mitchell***	18	14	32
Gil Dubé, ***La Broquerie***	12	18	30
Marvin Kornelson, ***Grunthal***	7	21	28
Edwin Froese, ***Grunthal***	13	13	26
Robert Bérard, ***St-Pierre***	16	9	25
Kelly Erickson, ***Mitchell***	10	15	25









Un peu de piété pour vos pieds!

«Au cours d'une vie moyenne, nos pieds parcourent plusieurs milliers de kilomètres», indique Jean Cobb, l'une des dix podologues installés au Manitoba (1). Un service qui mérite récompense.

Pourtant, Jean Cobb affirme que «dans la plupart des cas, c'est la négligence qui est à l'origine des problèmes de pied.»

Hormis les verrures plantaires, les ongles incarnés et les malformations, les enfants n'ont guère d'ennuis avec cette partie de leur corps. À condition aussi d'accorder un minimum de soins dès le plus jeune âge (**voir encadré**).

De fait, les problèmes apparaissent souvent après 25 ans et la plupart des clients des podologues appartiennent généralement au troisième âge. Pas seulement parce qu'ils souffrent d'hypertension ou du diabète.

Des blessures régulières ou un manque de soins (2) provoquent à la longue de pénibles difficultés à marcher, avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la psychologie de la personne âgée.

Ainsi, Jean Cobb remarque que les personnes souffrant des pieds sortent de moins en moins, s'isolent progressivement et finissent par être déprimées.

Outre une toilette quotidienne, le port de bonnes chaussures permet d'éviter bien des souffrances. Les meilleures sont d'abord celles qui sont adaptées à l'utilisation que vous en faites.

Ainsi, mieux vaut enfiler une paire d'espadrilles pour le sport,



Jean Cobb explique que les genoux tout comme le bas du dos peuvent être affectés par le port de chaussures à hauts talons.

mais inutile de les porter toute la journée à cause de la transpiration, l'humidité étant un terrain favorable au développement de virus et de mycoses (*champignons*).

De même, si l'on reste debout toute la journée, il est préférable de porter des chaussures pour pieds sensibles.

Le port de talons hauts devrait être exceptionnel car il modifie la posture normale, pouvant aller jusqu'à provoquer des maux de dos et des douleurs dans les genoux. Les talons plats qui permettent au pied de reposer naturellement et convenablement sur le sol sont particulièrement recommandés.

Finalement, Jean Cobb conseille aux personnes actives de mettre des chaussures en cuir et à lacets, à bout arrondi plutôt que pointu et suffisamment haut. Évidemment, le pied ne doit être comprimé ni en largeur, ni en longueur.

Stéphane JARRE

(1) *Les 10 podologues manitobains sont tous installés à Winnipeg sauf l'un d'entre eux qui exerce à Brandon. Il n'existe pas de formation en podologie au Canada et tous son diplômés d'une école de médecine américaine ou britannique.*

(2) *Environ 42% des Canadiennes ont des pieds calleux.*

Nos félicitations à
Maurice Laberge** et **Nellie Pubben
qui ont célébré leur
50e anniversaire de mariage
parmi la famille, la parenté et des amis le 15 novembre 1986 au Centre St-Louis à St-Boniface. Ils profiteront d'un voyage de 2 semaines à Hawaii en janvier, don de leurs enfants et d'un frère bien-aimé.

Pour partir du bon pied dans la vie

Dans la plupart des cas, se sont des adultes d'un âge assez avancé qui souffrent des pieds, indique Jean Cobb, l'une des dix podologues installés au Manitoba.

Cependant, les pieds des très jeunes enfants, dont l'ossature n'est pas encore formée, doivent bénéficier de toute votre attention. Voici quelques conseils donnés par les podologues qui éviteront à vos enfants des déformations qui pourraient les affecter toute la vie.

1 — N'oubliez pas que les membres de votre bébé sont encore très souples, ce qui les rend particulièrement sensibles. Ainsi, évitez de border de manière trop serrée les draps et les couvertures qui couvrent ses pieds lorsque votre enfant est allongé sur le dos.

2 — Un bébé ne devrait pas porter de chaussures tant qu'il n'est pas capable de marcher tout seul. De même, ses chaussettes ou ses ensembles d'une seule pièce doivent être suffisamment larges pour ne pas comprimer ses pieds.

SANTÉ

Personne ne songerait à remettre au goût du jour la tradition chinoise, heureusement tombée en désuétude, qui consistait à empêcher le développement des pieds des petites filles en les enserrant dans des bandelettes!

3 — N'encouragez pas votre enfant à marcher trop tôt. Lui seul sait quand ses jambes et ses pieds sont suffisamment forts pour le porter. L'aspect quelque peu bizarre de sa démarche, au moins au début, témoigne surtout de la souplesse de ses membres. Pour qu'il puisse garder une certaine flexibilité, il est conseillé de l'encourager à faire des exercices pieds nus.

La chaussure idéale, selon Jean Cobb. Malheureusement, les fabricants ne savent pas souvent combiner l'esthétique et la qualité...

4 — Ne vous formalisez pas trop si votre enfant semble avoir les pieds plats. Bien souvent, la voûte plantaire n'est pas facilement visible lorsque le pied de l'enfant est posé à plat sur le sol, en revanche, elle apparaît nettement lorsque le bébé se dresse sur ses orteils pour saisir un objet au dessus de lui.

Mais, si dans cette position, le creux n'est pas vraiment marqué et si votre bébé a les genoux qui se touchent, il vaut mieux consulter un podologue.

5 — Le nettoyage des pieds de bébé fait partie de sa toilette quotidienne. S'il transpire beaucoup, utilisez une poudre spéciale. Changez ses chaussettes tous les jours. Elles doivent être à sa pointure et ne pas être étirées lorsqu'elles sont portées.

6 — Les ongles des pieds doivent être coupés régulièrement. Mais pas trop court (*ils doivent recouvrir toute la chair*). Laissez les coins des ongles pour éviter qu'ils ne s'incarnent. N'utilisez pas non plus d'instruments pointus, préférez plutôt une brosse pour nettoyer le bord des ongles.

7 — Le choix des chaussures est aussi très important. La pointure de votre enfant doit être mesurée par le vendeur à chaque achat. Pour ce faire, l'enfant doit être debout. En sachant que 80 pour cent des chaussures sont vendues le samedi, choisissez un autre jour pour l'achat d'une paire de souliers.

Ceux-ci doivent avoir des bouts souples au niveau des orteils et fermes sous la cambrure et autour de la cheville. Il est souhaitable de mettre à vos enfants des chaussures à lacets ou pouvant s'ajuster. Enfin, assurez-vous que les souliers de votre enfant sont toujours à la bonne taille, surtout ceux qui ne sont portée qu'occasionnellement.

La Coop de Saint-Léon récipiendaire du prix de la meilleure image de marque globale

Lors de la Conférence régionale d'automne de la Federated Co-op tenue au Airliner Motor Inn à Winnipeg les 17 et 18 novembre à laquelle assistaient les membres du conseil et le directeur général de la Coop de Saint-Léon, la F.C.L. décernait à la Coopérative de Saint-Léon le Prix de la meilleure image de marque globale.

Voici une liste des critères utilisés pour déterminer le récipiendaire de ce prix: les marchandises propres et bien étalées; les biens propres et en bon état en tout temps; les véhicules bien peints, propres et clairement identifiés en tout temps; l'apparence du personnel et son attitude et amabilité envers la clientèle; le service à la clientèle; l'appui à la clientèle; les parterres propres, sans mauvaises herbes, etc.; l'affichage en bon état; un fort appui du réseau des coopératives.

Les 249 personnes qui ont participé à la conférence ont établi un nouveau record d'assistance. Le président de la conférence était M. Raynald Labossière, directeur général de la Coop de Saint-Léon. Le thème en était *Yours for Value — Yours for Service* (Service et valeur pour vous). D'excellentes présentations traitant de la commercialisation, des ressources humaines et autres ont été exposées. L'orateur invité était M. Tim Ball de l'Université du Manitoba. La conférence était bien appréciée et a connu un grand succès. *(publicité)*

VIE SOCIALE

Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans **Vie sociale**, appelez La Liberté au **237-4823**. Un service **gratuit** pour les abonné(e)s.

Hey buddy, veux-tu acheter un nom de famille?

Admettons d'abord que très peu de Franco-Manitobains peuvent être considérés comme «riches». Et ceux qui le deviennent sont à la fois rares et avocats.

Le restant de la population francophone du Manitoba mène une vie bien normale. Et à moins que la demande mondiale pour le sucre d'érable manitobain ne s'accroisse radicalement dans les prochaines années, la plupart d'entre nous allons continuer notre petit bonhomme de chemin.

En règle générale, les Franco-Manitobains sont trop occupés dans des comités et des conseils d'administration pour devenir riches. Par contre, nous savons exploiter nos ressources.

Une des ressources principales que nous possédons en tant que Franco-Manitobains est notre nom de famille. Tout le monde sait qu'au Manitoba francophone avant de savoir quoi que ce soit sur une personne, il faut d'abord savoir avec qui elle est en parenté.

Cette tendance peut être fâcheuse en cas d'urgence. Prenons le cas suivant où un jeune homme sonne à la porte d'une étrangère pour utiliser son téléphone:

— Excusez-moi Madame, je m'appelle Stéphane Dupuis, j'aimerais utiliser votre téléphone pour appeler l'ambulance. Il y a eu un accident d'auto devant votre maison, et quelqu'un s'est fait...

— Dupuis... Es-tu parent avec les Dupuis de Sainte-Agathe?

— Oui, c'est mes cousins, mais ça serait important que j'app...

— Ah! Regarde donc ça! T'es le fils à qui?

— Léa puis Arthur. Si je peux seulement utiliser le tél...

— Léa! Ben, je suis allé à l'école avec Léa!

— Quelle coïncidence, pensez-vous que je...



(dessin de Jean-François Belisle)

— Henri! Viens voir, c'est le fils à Léa Dupuis!

Je suis sûr que si les Franco-Manitobains étaient majoritaires, la question «Fils ou fille à qui?» figurerait sur la plupart des formulaires provinciaux. Entre la date de naissance et le numéro d'assurance sociale.

C'était donc inévitable qu'un entrepreneur de la rue Marion (*l'épicentre de la finance à Saint-Boniface*) cote les noms de familles manitobaines pour créer la «Bourse des appellations et des noms familiaux francophones» (*la "BANFF"*).

Donc, les Franco-Manitobains qui aiment boursicoter et qui ont de l'argent à investir auront maintenant une bourse à leur goût. Voici quelques tuyaux selon les chiffres à la fermeture de la BANFF le 8 janvier à 17h.

◆

Le Fontaine: Achetez — Buy

Depuis quelques années, le Fontaine est clairement à la hausse. Il est encore temps d'en acheter. Les forces: la stabilité et la jeunesse. En plus de la filiale **Martial** qui évolue bien au Secrétariat d'État depuis bon nombre d'années, les actions Fontaine connaissent d'autres forces dans les succursales: **René** (*Directeur de la Société franco-manitobaine*) et **Denis** (*Président des éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba*).

Ajoutez à ces derniers le «blue chip» culturel, **Francis** (*valeur sûre au Cercle Molière*) et la toute récente filiale **Roger** (*Directeur du 100 Nons*) et vous avez un placement relativement stable qui rapportera presque autant que votre RRSP.



Le 1er vendredi du mois

Daniel TOUGAS

Le Mahé: Gardez — Hold

Le **Mahé** est peu nombreux mais très stable dans le domaine culturel au Manitoba. Le consortium **Roland/Irène** est depuis quelques temps l'une des forces motrices derrière Le Cercle Molière. La plus ancienne troupe de théâtre au Canada. Un bon investissement pour toute saison.

◆

Le Collet: Achetez — Buy

Les actions **Collet** sont également peu nombreuses mais elles compensent largement ce petit nombre par le montant d'argent qu'elles contrôlent. La filiale **Roger** (*Directeur du Secrétariat d'État régional*) représente en quelque sorte un «holding» puisqu'elle accomplit les opérations financières du gouvernement fédéral. D'autre part, la succursale **Normand** (*Président de la Fédération des caisses populaires*) contrôle le fonds de sécurité d'une vingtaine de caisses populaires manitobaines.

Ces deux filiales à elles seules font du **Collet** un placement très sage même si vous devez demander une subvention fédérale ou faire un emprunt à la caisse pour en acheter.

◆

Le Chaput: Achetez — Buy

Dans le **Chaput**, c'est la variété des intérêts qui rend les actions attrayantes. Il existe du **Chaput** dans tous les domaines importants: du culturel au scolaire en passant par les médias et la religion. Malheureusemen t, il n'y a plus de filiales politiques Chaput à Sainte-Anne-des-Chênes, mais la politique est instable de toute façon.

Notons au passage: l'entreprise **Lucien** (*Directeur adjoint du journal La Liberté*). **Blandine** (*Supérieure générale des Soeurs du Sauveur, donc un pied à terre en Haïti*), **Hélène** (*Archiviste et historienne chez les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie*) et **Marcel** (*Curé à Haywood*) représentent tous des investissements fondés sur la pierre.

Dans le domaine culturel, le **Chaput** est très fort aussi avec la succursale **Maria** (*Directrice du Centre culturel franco-manitobain*). Et si c'est le domaine financier que vous préférez, il y a les filiales **André** (*Secrétaire-trésorier de la division scolaire Seine*), **Philippe** (*Propriétaire du magasin général de Saint-Adolphe*) et les filiales **Arthur** et **Gilles** du bureau Forest-Guénette-Chaput. N'oublions pas non plus le «blue chip» **Camille** (*Ancien préfet de la municipalité de Sainte-Anne*).

Le Sabourin: Gardez — Hold

En achetant du **Sabourin** vos actions contrôleront une bonne partie de Saint-Jean-Baptiste. De la filiale **Richard** (*Propriétaire de Roy-Légumex, une action forte dans la capitale mondiale du petit pois*) à l'entreprise **Philippe** (*Sabourin Seeds, également de Saint-Jean-Baptiste*).

Notons cependant que la société **Réal** ne contrôlera plus la présidence de la Société franco-manitobaine à compter du mois de mars 87. Aussi la compagnie **Gilbert** cèdera ses actions dans La Liberté en mars. Cette information privilégiée vous aidera sûrement à faire les réajustements nécessaires dans vos placements **Sabourin**. Ceux-ci demeurent toutefois très sûrs à l'aide du souvenir de la filiale **Joseph-Adonias**, ancien curé de Saint-Pierre-Jolys, et du contact dans les médias, par la succursale **Marc** (*Radio-Canada*).

◆

Le Tougas: Vendez — Sell

Les actions **Tougas** proviennent d'une bonne vieille famille manitobaine qui n'est pas encore cotée à la Bourse. La seule entreprise qui s'y trouve, la filiale **Daniel** (*Journaliste à La Liberté*), ne représente que du «penny stock», alors débarrassez-vous en au premier cultureux venu.

Quelques conseils: surveillez les nouveaux cartels qui se forment partout dans la province. Par exemple, le **Gagné-Fréchette** (la filiale **Raymonde** — *Directrice du Collège communautaire de Saint-Boniface*) ou encore le **Therrien-Sabourin** (**Joanne** — *vendeuse d'assurance*).

Ces cartels, si on se souvient de Simpson-Sears, peuvent être assez profitables.

N.B. le **Bilodeau** et le **Forest** sont seulement côtés à la Cour suprême.



Soeur Marguerite Marie Loiselle

Religieuse Notre-Dame-des-Missions

102 ans

Soeur Marguerite Marie, née Carmélia, fille de David (senior) et Zélia Plante, naquit à Letellier (Petites Pointes), le 5 décembre 1884.

Parmi ses meilleurs souvenirs il y a celui du temps où elle était Enfant de Marie sous l'habile direction de Liza Dumont, son entrée chez les Religieuses Notre-Dame-des-Missions, la personne de Mgr Adélard Langevin, et le magasin Graveline où sa famille se rendait en «buggy» pour l'achat des épiceries.

Soeur Marguerite Marie est toujours restée fidèle à la Congrégation Notre-Dame-des-Missions et s'y est dévouée dans ses oeuvres jusqu'en 1982 quand elle choisit de se reposer et de préparer sa mort.

C'est à l'infirmerie que l'on célébra ses 102 ans par une Eucharistie et un repas de fête. Et depuis, Soeur Marguerite Marie a très bien commencé sa 103e année. Nous lui souhaitons la santé pour toute une autre!

Félicitations de la part de vos anciens élèves, de vos neveux et nièces et de vos amis!

Des jeunes analysent les écoles secondaires

Un sous-comité composé de jeunes vient d'être créé par le ministère de l'Éducation afin d'étudier les problèmes de l'enseignement dans le secondaire.

C'est la première fois que les usagers de l'école sont officiellement invités à s'exprimer sur le système scolaire.

Purement consultatif, ce sous-comité représentatif de la jeunesse manitobaine (1) transmet ses remarques à un autre comité de réflexion formé des différents acteurs de la vie scolaire (*enseignants, parents...*)

Quelle que soit la suite donnée à cette consultation, le directeur de la recherche et de la planification au ministère, Dan Haughey, estime que les étudiants disposent ainsi d'un moyen pour faire entendre leur voix. Et qu'ont-ils à dire?

Aline Taillefer qui siège à ce sous-comité en tant que représentante du Conseil jeunesse provincial rapporte parmi les problèmes discutés lors de la première réunion les questions d'évaluation des professeurs, de l'habilité de certains d'entre eux à enseigner des matières pour lesquelles ils n'ont reçu aucune formation et de la quasi-impossibilité pour des élèves de bon niveau (00) de suivre des cours techniques qui sont généralement réservés aux élèves plus faibles.



Aline Taillefer: «Nous ne sommes pas un comité d'enquête. Notre première tâche, c'est d'apporter des suggestions.»

Déplaisant

Pour illustrer ces thèmes, Aline Taillefer indique que le sous-comité constate que les professeurs dont l'emploi est pratiquement garanti du fait de leur ancienneté sont aussi souvent ceux qui font le moins d'efforts dans l'accomplissement de leur travail.

Le sous-comité estime aussi qu'il y a trop d'enseignants qui donnent des cours qui ne correspondent pas à leur spécialité. Par exemple des profs de maths qui enseignent le français ou l'inverse. Selon Aline Taillefer, c'est aussi gênant pour les élèves que déplaisant pour les professeurs.

La séparation des élèves selon leur niveau (*bon, moyen, faible*) est trop rigide selon le sous-comité.

L'objet du système scolaire a également été analysé par le groupe de jeunes. Pour eux, une école secondaire doit à la fois «éduquer, permettre aux élèves de se divertir et les rendre capables d'exercer un métier». Le sous-comité pose clairement la question de l'adéquation entre le système scolaire et le monde du travail.

Guylaine Nacinovitch, l'étudiante chargée de faire la liaison entre le sous-comité de jeunes et le comité d'adultes où elle siège, espère que ces consultations «déboucheront sur des changements et que les remarques des jeunes seront prises en considération par le gouvernement». Les premières conclusions de la douzaine de réunions prévues seront publiées en principe en février et le sous-comité fonctionnera jusqu'en avril.

Stéphane JARRE

(1) *Guylaine Nacinovitch préside le sous-comité composé de: Aline Taillefer* (Conseil jeunesse provincial), *Michael Kaan* (élève en immersion française), *Dan Schier* (un jeune de 17 ans qui a quitté l'école), *Trent Gauthier et Mike Curley* (Winnipeg Boys and Girls Club), *Colleen Allaman* (participante au congrès de l'année internationale de la jeunesse), *Evalee Morton* (représentant du rural), *Carla Hilton, Andrea Redsky et Val Nepinak* (écoles polyvalentes), *Paula Benson* (représentant le nord de la province), *Mark Lewis* (représentant du Conseil interculturel) *et Kelly Mathis* (représentant Junior achievement).

L'aile technique au Collège

Début des travaux en mars

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Le bâtiment qui abritera la section d'arts industriels et ménagers au Collège de Saint-Jean-Baptiste pourrait sortir de terre dès le début du mois de mars.

Matt Lussier, directeur du maintien et des transports dans la division de la Rivière-Rouge, indique que «le plan est en cours d'examen au ministère de l'Éducation». Le bureau d'architectes Gaboury Associés a présenté son projet à la fin décembre.

Bien que le bureau de financement des écoles publiques puisse encore apporter des modifications, le projet prévoit d'adjoindre au collège actuel une aile de 4 000 pieds carrés environ comportant un seul étage. Les soumissions pour la construction pourraient être lancées vers la mi-février.

En principe, dès la prochaine rentrée scolaire, les élèves de la Rouge de la 7e à la 9e année n'auront plus à se rendre à Morris pour suivre des cours techniques comme ils le font jusqu'à présent. La Rouge est l'une des dernières divisions à se doter d'une section d'arts industriels et ménagers.

Selon les cas et les niveaux, ils recevront des cours en travail du bois et des métaux, en cuisine, en couture, en fonderie et en soudage une journée par cycle de six jours.

S.J.

LE CALENDRIER PROVINCIAL

JANVIER

Winnipeg: le Manitoba Puppet Theatre présente «The Legend of Kiviuq», à la galerie 8, de la Galerie d'art de Winnipeg, les 27, 28, 30 et 31 décembre et 2, 3, 4, 10, 11, 17, 24 et 25 janvier, spectacles à 13h et à 15h.

Winnipeg: «Recent Work» de Arnold Saper, à la galerie 1.1.1. à l'Université du Manitoba, jusqu'au 28 janvier.

Saint-Boniface: Exposition de Paul Guyot au Centre culturel franco-manitobain, jusqu'au 1er février.

Winnipeg: Le Manitoba Theatre Centre (Mainstage) présente «Mirandolina» du Carlo Goldoni, à 20h, jusqu'au 29 janvier.

Winnipeg: Le Théâtre Warehouse présente «Salt Water Moon» de David French, à 20h, jusqu'au 24 janvier.

Winnipeg: «Jessie Oonark: A Retrospective», à la Galerie d'art de Winnipeg, jusqu'au 15 février.

Winnipeg: Les Danseurs contemporains présentent «Camping Out, A Wild Night with Litz» au théâtre Gas Station, jusqu'au 10 janvier, à 20h30.

Vendredi 9

Winnipeg: le Théâtre Agassiz présente «City Limits» de Martin Fishman, à 20h, au théâtre Gas Station, jusqu'au 1er février.

Winnipeg: Vernissage de l'exposition de Linda Carrier Walker «Dieulefit, terroir de Provence», à 18h, à l'Alliance française du Manitoba, 106, rue Osborne (477-1515 ou 477-1510).

Dimanche 11

Saint-Boniface: Déjeuner aux crêpes, au sous-sol de la Cathédrale, organisé par le comité de parents scouts et guides de Saint-Boniface, de 9h à 14h.

Lundi 12

Winnipeg: Les toiles d'Hélène Lemay seront en exposition à la galerie Medea, jusqu'au 31 janvier.

Jeudi 15

Notre-Dame-de-Lourdes: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h à la salle paroissiale.

Lundi 19

Sainte-Rose-du-Lac: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 19h30 à l'école secondaire.

Jeudi 22

Laurier: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h au Centre Nouveaux horizons.

Winnipeg: le Prairie Theatre Exchange présente «Schedules» de Bruce McManus, à 20h, jusqu'au 15 février.

Vendredi 23

Saint-Boniface: L'association France-Canada du Manitoba présente une Dégustation de vins, au Centre culturel franco-manitobain (salle Antoine-Gaborieau), à 20h.

Jeudi 29

La Broquerie: Réunion annuelle de la Caisse populaire à 20h30 au centre de l'Amitié.

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 9 mars 1987 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 30 janvier 1987 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

Environnement Canada — Environment Canada
Parcs — Parks

Appel d'offres

Nº du contrat: K3501-C7-03
Reconstruction de la résidence historique du garde-parc au lac Moon
Porte Nord, route nº 10
Parc national Riding Mountain

Les travaux portent sur la reconstruction d'une résidence de garde-parc d'un étage et demi en rondins et à ossature de bois. Démolition de l'habitation actuelle et aménagement paysager.

Les soumissions cachetées doivent être adressées à:

L'administrateur des contrats
Parc Canada, région des Prairies
457, rue Main, 2e étage
Winnipeg (Manitoba)
R3B 3E8

Elles seront acceptées jusqu'à:

15h, heure locale
le mardi 3 février 1987
Tél.: (204) 949-6070
Télex: 07 57 461

On peut obtenir les documents contractuels à l'adresse ci-dessus à la suite d'un dépôt de 100$ sous forme de chèque certifié payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Les documents contractuels peuvent être examinés à l'adresse ci-dessus au bureau du parc à Wasagaming (Manitoba), à l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Brandon auprès de Sanford Evans and Southam Bldg. Reports.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

CRTC

DÉCISION

Décision 86-1202. **Greater Winnipeg Cablevision Limited, Winnipeg Video Incorporated** Secteur de Winnipeg (Man.). Approuvé, par condition de licence — Ajout de CHMI-TV Portage La Prairie/Winnipeg à des canaux à usage limité de ces entreprises de réception de radiodiffusion.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du CRTC peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du CRTC et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du CRTC en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

Mousse à la framboise, sorbet à la papaye

Voilà les desserts hypocaloriques

Il est d'usage après les fêtes de se mettre au régime et ce n'est pas toujours facile.

Il est en effet souvent possible de s'astreindre à un régime, mais pas toujours de resister à la tentation quand arrive le dessert!

PRATIQUE

Le thé est à la base de ces deux délicieux desserts hypocaloriques. Cette mousse à la framboise serait particulièrement appropriée pour un dîner destiné à des personnes au régime ou pour une occasion spéciale comme la Saint-Valentin.

Le sorbet à la papaye est presque aussi onctueux que la crème glacée et ne fournit que 120 calories par portion. Les papayes sont disponibles durant les mois d'hiver et le jus de framboises congelé est disponible toute l'année.

Même si vous n'êtes pas au régime, ces desserts changeront agréablement des riches mets servis durant les fêtes.

Servez-les avec une tasse de thé bien chaud. Avec tout juste 3 calories par tasse, le thé n'est pas seulement une boisson agréable mais il aide à freiner l'appétit. Il est donc particulièrement indiqué quand on s'efforce de s'astreindre à un régime.

Comment faire un bon thé

Faites bouillir à gros bouillons de l'eau froide fraîchement tirée. Rincez la théière à l'eau bouillante. Utilisez un sachet de thé ou deux cuillerées à thé de thé en vrac pour deux tasses d'eau.

Videz l'eau de rinçage, ajoutez le thé, placez le thé dans la théière et versez-y l'eau bouillante. Laissez infuser cinq minutes, remuez et servez.

Mousse à la framboise

La combinaison de thé et de framboises est très agréable au goût. Il n'est pas nécessaire de réduire des fruits en purée pour préparer ce délicieux dessert, car il est à base de jus de framboise congelé. Il ne fournit que 150 calories par portion.

1 sachet de gélatine non aromatisée
¼ tasse (50 mL) d'eau froide
1 boîte (250 mL) de jus de framboises concentré congelé, décongelé
¾ tasses (175 mL) d'eau
¼ tasse (50 mL) de sucre granulé
2 sachets de thé
½ c. a thé (2 mL) d'extrait d'amandes



Trois calories par tasse...

2 blancs d'oeufs
1 carton (250 mL) de crème à fouetter.

Parsemer la gélatine sur le ¼ tasse (50 mL) d'eau froide et la laisser ramollir. Dans une petite casserole, combiner le jus de framboises, l'eau et le sucre. Amener à ébullition. Retirer du feu, ajouter les sachets de thé et l'extrait d'amandes et laisser infuser 5 minutes. Retirer les sachets de thé, incorporer la gélatine.

Si nécessaire, réchauffer doucement pour faire dissoudre la gélatine. Verser le mélange dans un grand bol et le mettre au frais jusqu'à ce qu'il ait la consistance de blancs d'oeufs non battus.

Battre les blancs jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais pas secs. Battre la crème jusqu'à ce qu'elle forme de légers pics. Battre le mélange à base de framboises jusqu'à ce qu'il mousse puis l'incorporer à la crème fouettée.

Incorporer d'abord 1/3 des blancs d'oeufs, puis incorporer délicatement le reste. Verser le mélange dans une coupe de service de 8 tasses et faire raffermir au réfrigérateur au moins 3 heures. Donne 10 portions de 150 calories chacune.

Sorbet à la papaye

Un soupçon de gingembre corse le goût de ce sorbet onctueux. Des lamelles de gingembre confites décorent cet original dessert.

Acheter la papaye quelques jours avant la préparation pour s'assurer qu'elle soit bien mûre, c'est-à-dire qu'elle fléchisse quand on la presse délicatement.

1 morceau de racine de gingembre frais, d'environ 1 po (2,5 cm)
1 tasse (250 mL) de sucre granulé
2 tasses (500 mL) d'eau
2 sachets de thé
1 grosse papaye mûre
¼ tasse (50 mL) de jus de citron
Gingembre confit, facultatif

Couper la racine de gingembre en tranches très minces, les placer dans une petite casserole, ajouter le sucre et l'eau et amener à ébullition en remuant pour dissoudre, le sucre. Retirer du feu, ajouter les sachets de thé et laisser infuser 5 minutes.

Couper la papaye en morceaux, la réduire en purée dans un mélangeur ou un robot culinaire jusqu'à ce qu'elle soit lisse. Verser cette purée dans un plat métallique peu profond. Verser le thé et le jus de citron dans la purée, en les passant dans un tamis.

Jeter les sachets de thé et le gingembre. Bien brasser le mélange. Laisser refroidir puis congeler jusqu'à ce qu'il soit presque ferme. Le mettre dans un grand bol, fragmenter les plus gros morceaux et le battre au mélangeur à vitesse rapide jusqu'à consistance lisse et épaisse, de 3 à 5 minutes environ.

Tasser le mélange dans un contenant à congélateur hermétiquement fermé. Servir des boules de sorbet dans des verres à vin, garnies de lamelles de gingembre confit, si désiré. Donne 6 portions de 120 calories chacune.

Nécrologies

Joseph Henri Durand

Paisiblement, le vendredi 5 décembre 1986, est décédé à l'âge de 88 ans, M. Joseph Durand, époux de Marie-Jeanne (née Jean) de Saint-Boniface, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes et de Treherne.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil sept enfants, quatre fils et trois filles, Denis et son épouse Diane de Treherne, Guy et son épouse Thérèse de Notre-Dame, Henry et son épouse Angéline de Treherne, André et son épouse Jeannette de Saint-Boniface, Marie-Josephe et son époux Denis Lecoq de Glenboro, Rolande et son époux Lloyd Hague de Notre-Dame et Ange-Aimée et son époux Gerry Simoens de Saint-Boniface; ainsi que vingt-sept petits-enfants; vingt-quatre arrière-petits-enfants; trois frères, Auguste de Saint-Boniface, Maxime de Notre-Dame, Pierre de Saint-Boniface; une soeur Marie Lemieux de Saint-Boniface et nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé par sa première épouse Alice (née Arcand) en 1953 et sa fille France en 1942 et six frères et quatre soeurs.

Le service a été célébré le lundi 8 décembre en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes. L'abbé Claude Blanchette était célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse.

Les porteurs étaient six petits-enfants, Danny, Norman, Réal et Randy Durand, Gregory Lecoq et Denis Hague.

La direction des funérailles de M. Durand avait été confiée au Salon Mortuaire Desjardins.

Remerciements

La famille désire remercier sincèrement tous ceux qui l'ont visité durant son séjour à l'hôpital, tous ceux qui ont apporté leur réconfort par leurs prières, à ceux qui ont assisté aux prières et funérailles. Merci sincère à l'abbé Blanchette, le célébrant et l'abbé Chartier, le bon goûter après les funérailles par les Filles d'Isabelle et toutes les cartes de sympathie et dons de messes. Sincèrement avec gratitude.

M. J. Durand et famille

François Aimé Muller

La famille de François (Frank) Muller a la triste tâche d'annoncer la mort paisible de celui-ci survenue subitement à sa résidence à Winnipeg le 30 décembre 1986 à l'âge de 74 ans.

Il laisse dans le deuil Rose (née Mousseau), son épouse bien-aimée depuis 50 ans; sa fille Roberta Carey d'Edmonton, ses enfants Jill, Christopher et Lynne, ainsi que son époux Robert; son fils Richard et Cathyanne Ward; sa fille Suzanne Muller-Dubois, son fils Kurtis, ainsi que son époux John Dubois, tous de Winnipeg; ses frères Alfred et Jules de l'Alberta et ses soeurs Margaret Coutts de Winnipeg et Rita de Salem en Caroline du Sud.

M. Muller est né à Saint-Boniface en 1912. Il était membre de la Police de Saint-Boniface pendant 49 ans, devenant constable en chef en 1968, poste qu'il détenait jusqu'à l'amalgamation des forces policières de Winnipeg métropolitain où il était assistant au chef adjoint jusqu'à sa retraite en 1977. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il était lieutenant dans l'armée de terre canadienne jusqu'en 1946.

Toute sa vie, François était activement engagé dans sa paroisse et sa communauté. En 1940, il faisait son initiation dans le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb et devenait membre fondateur du Conseil de Saint-Boniface en 1958. Il occupait le poste de secrétaire financier de 1950 à 1960 et celui de Grand Chevalier en 1960. Il est alors élu Avocat d'État en 1961 et occupait, de 1962 à 1965, le poste le plus élevé de l'Ordre au Manitoba, celui de Député d'État. Sa plus grande réalisation comme Député d'État était ses démarches vers une reconnaissance par le gouvernement manitobain de la nécessité d'aide aux écoles privées et la mise en place des services partagés. En 1959, M. Muller devenait membre fondateur et directeur de la maison de retraite Villa-Maria à Saint-Norbert.

Les prières avaient lieu à 21h le vendredi 2 janvier au Salon mortuaire Desjardins. Après le visonnement à 13h30 le samedi 3 janvier les RR.PP. Sharbel et Julien Morin, o.m.i., ont célébré la messe de la Résurrection à 14h en la cathédrale St. Mary's de l'avenue St. Mary à Winnipeg. L'inhumation avait lieu au cimetière Green Acres Memorial Gardens.

Les porteurs étaient ses cousins Louis Mager, Robert et Gérald Muller: ses neveux Raymond et Victor Muller et son petit-fils Kurtis Muller-Bulow. Les porteurs honoraires étaient Edward Barker; Bert Berthelette; Eugene Cherwick; Norman Cyr; Simon Duguay; le sénateur Joseph Guay, KSG; James Karr; Joseph Stangl, KSG, CM, et Peter van de Mosselaer, tous anciens Députés d'État des Chevaliers de Colomb ainsi que le Député d'État actuel, le Dr Ben West. Les officiers de la Police de Winnipeg étaient aussi présents.

Depuis longtemps, M. Muller parrainait bon nombre d'enfants du Guatemala. Les amis qui le désirent pourront faire un don en sa mémoire au Plan de parrainage du Canada, 153, av. St. Clair ouest, Toronto (Ontario) M4V 1P8. Il aurait beaucoup apprécié un appui particulier aux projets communautaires du Guatemala.

«Seigneur, faites de moi un instrument de votre Paix.»

Frère Marius Grimard Clerc de Saint-Viateur (1919-1986)

Le Frère Marius Grimard, c.s.v. de la Province religieuse de Montréal, est décédé à Joliette, au Centre hospitalier régional de Lanaudière, le 17 décembre 1986, à l'âge de 67 ans, dans sa 49e année de profession religieuse. Né le 30 septembre 1919, à Rocanville, dans le diocèse de Régina en Saskatchewan, Marius Grimard est entré chez les Clercs de Saint-Viateur en 1936, et a fait ses premiers voeux le 6 janvier 1938.

Ses premières années de vie religieuse, le Frère Grimard les passa à l'École Normale Saint-Viateur de Rigaud, Québec, s'occupant de reliure et d'entretien des parterres. La maladie interrompit bientôt ses activités jusqu'en 1953. Ayant repris quelque peu ses forces, il put rendre service à la Maison Charlebois de Rigaud jusqu'en 1967. Il eut alors la grande satisfaction de pouvoir aller travailler au Manitoba, plus spécialement à la Maison Saint-Joseph d'Otterburne, au Bureau de l'Oeuvre du culte de Saint-Joseph. La maladie l'obligea en 1980 à la retraite définitive à la Maison Charlebois de Rigaud, puis au Centre Champagneur de Joliette.

Il laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, ses deux frères, Lionel (Angéline Bédard) et Albini (Thérèse Dandonneau), tous de Saint-Boniface, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles du Frère Marius Grimard ont été célébrées en la chapelle de la Maison provinciale des Clercs de Saint-Viateur, à Outremont, le 20 décembre dernier. Elles ont été suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation, à Rigaud.

Remerciements

LESAGE-ROUGEAU

La famille désire remercier très sincèrement toute la parenté et les amis qui ont partagé leur peine lors du décès de leur chère Maria. Votre présence aux funérailles, vos offrandes de messes, vos messages de condoléances, les fleurs sont un témoignage de votre sympathie.

Merci aux docteurs Perkins et Aluval pour leur compassion et douceur, les garde-malades à l'hôpital Notre-Dame pour les bons soins qu'elle a reçus. Merci également aux porteurs, toutes les Filles d'Isabelle, toute la chorale et pour le manger et service du goûter, ceux et celles qui d'une manière ou d'une autre ont offert leur aide et soutien.

Un merci spécial à l'abbé Blanchette pour un service de consolation.

Sincèrement et avec gratitude,
La famille Lesage-Rougeau

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu MONSEIGNEUR OMER ROBIDOUX, du village de Churchill, au Manitoba, Évêque du diocèse de la Baie d'Hudson et Churchill.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 4G1, le ou avant le 12 février 1987.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour de décembre 1986.

AIKINS, MacAULAY & THORVALDSON
Procureurs de la succession.

Compétence de
Richard J.F. Chartier

La page de Bicolo

Bonne année 1987 à vous tous les amis!
Bicolo



Plaisirs d'hiver!



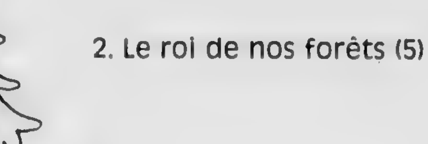
HORIZONTALEMENT

1. On en fait d'amusantes batailles (6)
3. Protègent les mains du froid (5)
4. Fait la chasse aux poussières (5)
5. Glisse sur la neige (8)
7. Piquantes et brillantes, ses feuilles sont décoratives (4)
8. Fume sur les toits (8)



VERTICALEMENT

3. Pendent aux gouttières quand il gèle (7)
1. En hiver, il réchauffe les oreilles (6)
4. En neige ou en pain d'épices, il fait le bonheur des enfants (8)
2. Le roi de nos forêts (5)
6. On l'emprunte à papa pour la mettre au bonhomme de neige (4)



OYE! OYE!

La semaine prochaine je te parle du 15e anniversaire de la page de BICOLO! On va fêter ça!

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,

Merci pour le beau prix que j'ai gagné au concours des chiens. J'ai gagné des marqueurs, un cahier de jeu et un *J'aime lire*. Ça c'est des bons prix! Quand j'ai vu dans La Liberté que j'avais gagné, j'ai sauté! Et quand j'ai apperçu mon prix dans la boîte aux lettres, j'ai sauté encore plus haut! J'espère que je gagne encore!

Chantal Bédard, St-Boniface

Cher Bicolo,

Merci beaucoup pour le livre d'histoire, les plumes-feutre et le livre à colorier. J'en ai profité pour bricoler à mon goût!

Nathalie Dion

Cher Bicolo,

En 1987 nous fêterons le centenaire de l'arrivée des Beaudin au Manitoba.

Reagan

Je suis sûr que tous les amis se joignent à moi pour souhaiter un très heureux anniversaire à tous les Beaudin du Manitoba!

Bicolo



Membre gagnant 8093
Colin Plante, 6 ans
St-Lazare, Manitoba

Je salue mes nouveaux membres!

8257 Huguette Grenier	Woodridge, Man.
8258 Lana Creaser	St-Claude
8259 Claudette Lavallée	St-Laurent
8260 Roberta Decock	St-Boniface
8261 Céleste Decock	St-Boniface
8262 Roxanne Dupuis	Otterburne
8263 Roseline Bohémier	Winnipeg
8264 Miguel Vielfaure	La Broquerie
8265 Kristine Vielfaure	La Broquerie
8266 Chantal Vielfaure	La Broquerie
8267 Rhéal Sabourin	St-Jean-Baptiste
8268 Gilles Taillefer	St-Norbert
8269 Eric Zemcak	St-Boniface
8270 André Vandal	Beaconfield, Québec
8271 Robert Lambert	Oak Bluff, Man.
8272 Danielle Robidoux	St-Vital
8273 Christelle Rioux	St-Boniface
8274 Mylène Dufresne	Winnipeg
8275 Joël Ruest	Ste-Anne



Sur la patinoire...

Nicole et Marc ont chaussé leur patins. Sur la patinoire ils ont rencontré trois lutins.
Les lettres de leurs noms sont mêlées. Peux-tu les défricher?
Colorie-les de différentes couleurs.

Réponses: Plaisirs d'hiver
Horizontal
1. Balles
3. Gants
4. Balai
5. Traineau
7. Houx
8. Cheminée

Vertical
1. Bonnet
2. Sapin
3. Glaçons
4. Bonhomme
6. Pipe

Réponses: noms
JOJO, PIPO,
BOBI ET TOUTI

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.
Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

Bicolo

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH PAUL ANDRÉ VIGIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, invalide, décédé.
Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées auprès de la soussignée, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 16 février 1987.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de janvier 1987.
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu FERDINAND (FRED) RHEAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.
Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 13 février 1987.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois de janvier 1987.
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue BERNADETTE CYR, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédée.
Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, au 25-185, boul. Provencher, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G4, le ou avant le 10 février 1987.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour décembre 1986.
F. R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feue JEANNE GROSSMAN, du district postal de Lorette, au Manitoba, décédée.
Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 6 février 1987.
DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 19e jour du mois de décembre 1986.
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS
EN CE QUI CONCERNE la succession de feu CHARLES SENEZ, du village de St-Adolphe, au Manitoba, comptable.
Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées auprès de la soussignée, au 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 6e jour de février 1987.
FAIT à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour du mois de janvier 1987.
MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Par: Roger Lafrenière
Procureurs de la succession.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Le conseil d'administration de la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE

aura, sous peu, des nominations à faire pour combler des postes au conseil d'administration de PRESSE-OUEST Ltée.

La Société franco-manitobaine lance donc une invitation aux Franco-manitobaines et Franco-manitobains qui seraient intéressés à siéger à ce conseil.

Les critères suggérés sont: une certaine expérience en administration, une facilité de penser en termes d'objectifs à court et à long terme et une bonne connaissance du milieu.

Vous pouvez indiquer votre intérêt à participer dans la direction de Presse Ouest Ltée en écrivant à la:

SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE en indiquant les raisons qui motivent votre intérêt.

Nous vous serions reconnaissants d'adresser vos lettres **avant le 31 janvier 1987** à:

Monsieur Réal Sabourin
Président
C.P. 145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

ou de vous rendre au bureau 212-383, boulevard Provencher à Saint-Boniface, téléphone: 233-4915

En toute liberté

Vous cherchez des pistes pour régler des problèmes personnels?

Vous voulez simplement laisser sortir le trop-plein?

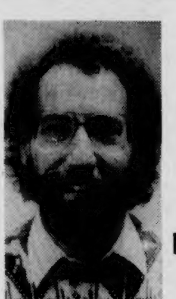
Écrivez à
a/s La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4

En toute liberté Joanne Brien vous répondra dans le journal.

Ah, ces rapports financiers...

Il faut mettre les cartes sur la table

Dans nos communautés chrétiennes, janvier est le mois où les curés et les syndics s'évertuent à produire le rapport financier.



Claude BLANCHETTE

C'est aussi le mois où les paroissiens/ennes sont convoquées à la réunion annuelle pour s'informer des états financiers de leur communauté, pour discuter des dépenses (*avouons qu'il est plutôt rare de remettre en question les crédits...*), pour faire le bilan de l'administration et pour donner leurs opinions sur divers sujets.

Sauf dans le cas où une question brûlante est débattue, les réunions annuelles ne rassemblent que peu de personnes. Alors, afin de rejoindre le plus de gens possibles, le curé ou l'un des syndics fait la lecture, lors de la célébration dominicale, d'une foule de chiffres qui laissent les uns indifférents et les autres momentanément intrigués.

Un appel est fait afin de «renflouer les coffres», appel qui touche ceux et celles qui contribuent déjà généreusement, appel qui ébranle peu la majorité.

Pendant quelques heures, parfois quelques jours, la discussion porte sur les raisons qui motivent le choix «de ne rien donner de plus» ou «d'augmenter un brin cette année», «de continuer à donner à la quête libre» ou «de se servir des enveloppes» et, suite à ce branle-bas écourté, toute la question financière est enterrée jusqu'au janvier suivant!

Je vous avoue que, s'il est une chose que je trouve pénible dans ma responsabilité comme pasteur d'une communauté chrétienne, c'est le devoir qui m'incombe de faire le point, de temps en temps, sur la situation financière de la paroisse et du diocèse. Il est difficile, voire impossible, de traiter de ce sujet sans qu'entrent en jeu des émotions, provoquées par la sensibilité de l'un et de l'autre, par l'expérience que chacun a vécue à ce niveau et par ce que chacun a perçu comme étant le rôle du curé, du diocèse et des syndics dans l'administration des biens et des argents, administration saine ou malsaine selon le point de vue subjectif de l'individu.

Ces émotions, aussi justifiées soient-elles et aussi fondées qu'elles puissent l'être sur des faits, donnent naissance, assez souvent, à des réactions, parfois même violentes, qui viennent briser l'unité et la charité de la communauté des croyants.

Accès à toute l'information

Les esprits s'échauffent, les accusations volent, les barrières s'élèvent et le résultat n'est pas toujours très beau à voir. Pour les uns le curé parle toujours d'argent au point d'en être fatiguant; pour les autres il leur cache l'état financier véritable; pour certains le curé fait son possible et il faut l'admirer; pour d'aucuns toute l'administration devrait être remise entre les mains des laïcs: pour d'autres tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

Cette mise en situation peut en faire sourire quelques uns, mais il me semble nécessaire qu'au point de départ de toute discussion saine sur les finances, il faut que les responsables acceptent de «mettre les cartes sur la table».

L'administration financière d'une paroisse doit être ouverte pour que les baptisés aient accès à toute l'information nécessaire pour continuer à être les vrais responsables de la communauté.

En même temps, il faut que les baptisés acceptent de recevoir cette information dans un esprit d'Église, de faire face à leur propre devoir et d'oeuvrer ensemble, chacun selon sa responsabilité, à bâtir l'Église de Jésus Christ.

PRIÈRE À SAINT-JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas déespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore, usez en ma faveur du privil ège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement..., (ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô Saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

C.L.

Les grandes questions de l'heure pour les femmes

«On n'aime jamais être dérangé — personne n'a jamais vraiment aimé un réveil en train de sonner malgré les services inestimables que cet appareil ait pu rendre».
(Nellie McClung)

Ces paroles ont été prononcées par une pionnière manitobaine du mouvement féministe. Depuis, bien des réveils ont sonné pour alerter la population aux problèmes des femmes à travers le pays.

Comme conséquence, la cause des femmes a fait d'énormes progrès dans bien des domaines. Mais, la lutte des femmes pour la reconnaissance de leurs droits et l'amélioration de leur situation doit continuer.

Aujourd'hui, je voudrais vous mettre à jour sur quelques unes des grandes questions qui se débattent présentement au Canada. Ces questions visent toujours à une amélioration de la condition féminine. Je me limiterai à vous exposer quelques-uns des dossiers du Conseil Consultatif Canadien sur la Situation de la Femme, Conseil dont je suis membre.

Le CCCSF souligne l'importance pour le gouvernement fédéral de répondre aux besoins de toutes les familles. Un document de référence vient d'être publié portant sur la sécurité du revenu pour les femmes, dans lequel le travail au foyer est décrit comme étant aussi indispensable à la famille et à la société que l'emploi rémunéré pour un travail à l'extérieur du foyer.

Il y a aussi toute une série de problèmes familiaux qui surgissent et qui demandent des solutions. Je n'en nommerai que quelques-uns qui retiennent l'attention des groupements féminins:

- L'égalité des droits et obligations en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés;



L'auteure est membre du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme.

Cécile Rémillard-Beaudry

COMMENTAIRE

- Les ruptures conjugales;
- La garde des enfants en cas de divorce ou de séparation.

La planification de l'emploi doit être fondée sur les caractéristiques propres de l'emploi et du chômage chez les femmes. À cela se rattache toute la question d'équité en matière d'emploi de façon à s'assurer que tous les candidats, hommes et femmes, jouissent de chances égales sur le marché du travail.

Afin d'assurer une participation équitable des femmes à la Planification de l'emploi du gouvernement fédéral, Mme Sylvia Gold, tous les conseils régionaux devraient comporter un nombre égal d'hommes et de femmes, y compris des représentantes de groupes féminins».

À cela se rattache toute la question de l'équité salariale: un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Le Conseil s'intéresse aussi vivement au bien-être personnel des femmes. Il faut songer à la violence faite aux femmes, allant de la violence dans la famille, l'agression sexuelle, l'image des femmes projetée dans les médias et l'usage abusif de techniques médicales (*prescriptions abusives de drogues, césariennes forcées, hystérectomies inutiles...*). Le Conseil publiera au printemps 1987 un rapport pour mettre à jour la publication de 1980 «La femme battue».

Dans des articles à venir, je me propose de continuer à vous tenir au courant des grands dossiers de l'heure.

Pour terminer, j'aimerais citer les paroles de Thérèse F. Casgrain dans **Une femme chez les hommes**, 1971.

«La véritable libération de la femme ne pourra se faire sans celle de l'homme. Au fond, le mouvement de la libération des femmes n'est pas uniquement féministe d'inspiration, il est aussi humaniste. Que les hommes et les femmes se regardent honnêtement et qu'ils essayent ensemble de revaloriser la société».

Rosa Therrien
90e anniversaire de naissance
le 14 janvier 1987

Chère maman,
Nous vous aimons bien.
Que le Seigneur bénisse cette occasion joyeuse.

Bonne fête Maman et Grand-mère!

De tous les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Santé et Bien-être social Canada
Programme de la sécurité du revenu

Régime de pensions du Canada
Allocations familiales
Sécurité de la vieillesse

CENTRES DES SERVICES AUX CLIENTS À TEMPS PARTIEL

Des agents des Programmes de la Sécurité du revenu seront dans les centres suivants pour fournir de l'information et de l'assistance:

DAUPHIN		
Édifice fédéral, Chambre 100	janvier	07 & 08
317, rue Main N.	février	11 & 12
Dauphin (Man.) R7N 1C5	mars	11 & 12
mercredi 10:00 - 4:30	avril	15 & 16
jeudi 8:00 - 2:00	mai	06 & 07
FLIN FLON		
Chambre 1, Vestibule du	janvier	14
Bureau de poste	février	18
54, rue Main	mars	18
Flin Flon (Manitoba)	avril	08
R8A 1J0	mai	13
MORDEN		
Bâtiment municipal	janvier	08
379, rue Stephen	février	12
Morden (Manitoba)	mars	12
R0G 1J0	avril	09
	mai	14
PORTAGE LA PRAIRIE		
Centre d'emploi du Canada	janvier	09 & 23
21e avenue Saskatchewan E.	février	06 & 20
Portage la Prairie (Manitoba)	mars	06 & 20
R1N 0L7	avril	03 & 17
	mai	01 & 15 & 29
SELKIRK		
2e étage, édifice Cockrill	janvier	14
237, avenue Manitoba	février	11
Selkirk (Manitoba)	mars	11
R1A 1T6	avril	08
	mai	13
STEINBACH		
Centre Civique	janvier	21
225, avenue Reimer	février	18
Steinbach (Manitoba)	mars	18
R0A 2A0	avril	15
	mai	20
SWAN RIVER		
Bureau de poste	janvier	15 & 16
205, 5e avenue N.	février	19 & 20
Swan River (Manitoba) R0L 1Z0	mars	19 & 20
jeudi: 10:00 - 4:30	avril	09 & 10
vendredi: 8:00 - 11:00	mai	14 & 15
THE PAS		
Centre d'emploi du Canada	janvier	13
151, avenue Fischer	février	17
The Pas (Manitoba)	mars	17
R9A 0K2	avril	07
8:00 - 2:30	mai	12
THOMPSON		
Centre d'emploi du Canada	janvier	19
3, rue Station	mars	16
Thompson (Manitoba) R8N 0N3	mai	25
9:30 - 3:00		

Pour de l'aide entre les visites, composez sans frais: 1-800-362-3384

CENTRES DES SERVICES AUX CLIENTS À PLEIN TEMPS

BRANDON	
Pièce B, 153, 11e Rue	lundi au vendredi
Brandon (Man.) R7A 4J5	8:00 - 4:30
Tél.: 727-0471	
WINNIPEG	
Rez-de-chaussée, Eaton Place	lundi au vendredi
330, avenue Graham	8:00 - 4:30
Winnipeg (Manitoba) R3C 4C8	
Tél.: 949-4974	

Canada

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









APPEL D'OFFRES

Travaux publics Canada / Public Works Canada

À titre d'agent de la SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES, Travaux publics Canada recevra les soumissions cachetées visant les projets ou services ci-dessous jusqu'à 14h (heure du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, ou en téléphonant au numéro 949-2372.

SERVICE

No 0863-L1/609841 — Altona (Manitoba) Bureau de poste Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: le jeudi 22 janvier 1987
Dépôt: Néant

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Canada

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette Lewis

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B

Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

Carla R. Lewis B.A., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES

L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

ASSUREURS

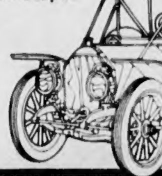
Assurances
Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

MÉTIERS

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations Autopac et privées



Propriétaire: Roland Boisvert
Gérant de service: Ken Labossière

Venez nous voir!

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada, Ward Mallette
Représentants internationaux, Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

H.A.MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

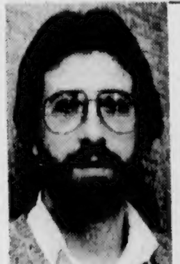
La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au 237-4823

Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au 237-4823

David McNair

Comptables en management accrédités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables 712, ch. St-Mary's
Tél.: 237-6053
- Comptabilité de petites entreprises et de corporation
- Impôts sur les revenus
- Service de paie
- Tenue des livres
- Premières consultation gratuite

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS



ENTREPRISES NOËL
Services de secrétariat: rédaction de lettres; dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents; traduction; photocopies
CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
ROA 1R0
tél.: 422-5750
(res.) 422-8574

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traducteurs agréés
232, La Vérendrye
Winnipeg, MB
R2H 0B7
233-8710

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR BETA, VHS de toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

PONTIAC-BUICK-GMC





DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	Tél.:
Chemin du Périmètre	255-0260
C.P. 58	Michael
Saint-Vital (MB)	Guertin



Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées